

# L'"Ariège pittoresque

┃ L'Ariège pittoresque. 1913/05/29.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

M. Fabre

# LA RIEGE

2<sup>e</sup> ANNÉE — N° 50

+ + 29 Mai 1913 + +

## Pittoresque

Revue hebdomadaire illustrée



Rédaction  
et  
Administration  
Imprimerie FRA & Cie  
= FOIX =  
Abonnements  
1'an 7<sup>frs</sup>, 6 mois 4<sup>frs</sup>

PARAISANT LE JEUDI  
Le Numéro 0 15<sup>c.</sup>

Industrie  
Commerce  
Archéologie  
Histoire  
Tourisme, Sports  
Informations.

## BULLETIN FINANCIER

Du 26 mai 1913.

Aujourd'hui les marchés étrangers sont plus souterus. Ici, à mesure qu'on se rapproche de la liquidation les affaires semblent se restreindre de plus en plus, ce qui, étant donné les besoins de la réalisation nuit à la fermeté des cours la réaction ininterrompue du 3 0/0 affecte l'ensemble de la cote.

Fonds d'Etat 3 0/0 85,30. La caisse achète 42,000 francs de rente au comptant. Extérieur 90,50 ; Serbe 82,40 ; Italien 97,05 ; Turc 87,17. Les Fonds Russes calmes : Consolidé 91,50 ; 3 0/0 74,25.

Etablissements de crédit débutent assez bien soutenus : Banque de Paris 1.785. Union Parisienne 1.240 ; Comptoir d'Escompte 1.070 ; Crédit Foncier 903 ; Crédit Lyonnais 1,670 ; Société Générale 815 ; Crédit Mobilier 674 ; Rente Foncière 855 ; Banque Ottomane 640.

Chemin de fer français soutenus ; Espagnols Andalous 321 ; Nord d'Espagne 477 ; Saragosse 465.

Valeurs de Traction calmes : Métropolitain 632 ; Nord Sud 186 ; Omnibus 727 ; Thomson Houston 784.

Valeurs d'Electricité. Distribution 656, Jeumont 487.

### MARCHÉ EN BANQUE

Valeurs industrielles Russes lourdes : Hartmann 722 ; Maltzoff 1,185 ; Toula 1,132 ; Briansk 553 ; Platine 796.

Valeurs Diamantifères soutenues : De Beers 547 ; Jagersfontein 190.

Caoutchoucs indécises : Financière 139 ; Malacca 214.

Valeurs de Pétroles Naphte 713 ; Lianosoff 796 ; Oklahoma 95.

Cuivres soutenus : Rio 1,959 ; Cuivres et Pyrites 272.

Charbonnages Russes Sosnowice 1,531 ; Sels Gemmes 320.

*Société de Chemin de fer de Tauris.* — Nous croyons savoir qu'un groupe de banques françaises et étrangères, à la tête duquel se trouve la Banque Privée, va procéder incessamment à l'émission de 77.016 obligations 5 0/0 de la Société russe du Chemin de fer de Tauris. On sait que cette entreprise a été constituée en vertu d'un ukase impérial en date du 3 juillet 1902 pour la construction et l'exploitation d'une route et d'un chemin de fer entre Djoulfa (dernière station du chemin de fer russe) partant de Tifis et l'importante ville de Tauris, chef-lieu de la province d'Azerbéidjan (Perse).

L'intérêt économique que présente le chemin de fer projeté est si grand que le gouvernement impérial de Russie, après avoir obtenu du gouvernement persan la concession de la ligne, n'a pas hésité à s'assurer la possession de tout le capital-actions de l'entreprise qu'il a spécialement constitué pour l'exploiter. Ce capital, qui s'élève à l'heure actuelle à 4.690.200 roubles, soit 12.470.000 francs entièrement versé, est donc intégralement entre les mains du Trésor russe.

Nous ajouterons que seul actionnaire, le gouvernement impérial nomme les administrateurs de la Société, qui ont été exclusivement choisis parmi les hauts fonctionnaires du ministère des finances et du ministère des voies de communication.

On conçoit la sécurité que confère aux obligations du Chemin de fer de Tauris une telle situation de fait, puisque l'entreprise est en réalité une émanation directe de l'Etat russe.

Les obligations qui ont été émises sont du type 5 0/0 nettes de tous impôts russes présents et futurs et tous impôts français actuellement existants.

Le prix d'émission sera fixé à 96 0/0 soit à 480 francs par obligation de 500 francs.

Sur la base d'un tel cours, le rendement net du titre ressortira à 5,20 0/0 sans tenir compte de la prime d'amortissement

Les publications légales ont été faites au *Bulletin annexe du Journal officiel du 13 mai.*

*French Rand.* — On constate une animation raisonnée sur cette valeur. En effet, au prix de 2 à 3 francs, ce titre doit donner une plus value certaine et importante. Nous suivons avec intérêt les quotidiennes transactions sur French Rand, tant au comptant qu'à terme, car cette mine continue à être cotée à terme, en Banque et en prévision d'un avenir spéculatif fructueux.

*Mozambique.* — Très demandée depuis quelques jours. Un mouvement est en préparation.

*Tanganyika.* — Vient de réagir fortement. On pourrait prendre position à cheval.

Nous consulter aussi sur : Pena Copper ; Camp Bird ; Usines Motobloc ; Oklahoma ; Sels Gemmes Shansi.

### AVIS IMPORTANT

Les abonnés ou lecteurs peuvent nous demander de faire figurer les cours des valeurs qui les intéressent. Nous nous mettons à leur entière disposition et de façon absolument gratuite.

### A. DELAGUE, banquier-reμισier

11, rue de Provence, Paris (IX\*)  
Téléphone 214-00

*Ordres de Bourse (au comptant et à terme)*  
Surveillance de portefeuilles  
Renseignements financiers gratuits  
Arbitrages et reports

### Raffineries et Sucreries d'Égypte.

Tous les porteurs d'actions, obligations et parts de fondateur achetées avant le krack peuvent obtenir le remboursement de leurs pertes, même s'ils ont vendu ou échangé leurs titres depuis cette époque.

**Obligations de la Compagnie générale de Rio de Janeiro.** — Tous les porteurs de ces obligations peuvent également se faire rembourser.

Pour les deux affaires, s'adresser au bureau du journal, qui donnera tous renseignements utiles.

**LA POPULAIRE**

Construisez votre Maison de Campagne vous-même et sans frais avec **La Populaire** Ouvrage déposé

Envoi 1<sup>er</sup> cont. 8 fr. à M. HENRIET, D<sup>r</sup>, 6, place de la République LE PERREUX (Seine)

Pour faciliter votre choix, l'ouvrage réduit, tous kiosques, gares, librairies... 3 fr.

Représentants, Libraires, Marchands de Journaux sont demandés dans toutes les Régions. (Forte remise.)

Une ligne ..... 15 fr. par an } donnant droit  
Deux lignes ..... 20 fr. — } à l'abonnement.  
PAYABLE PAR TRIMESTRE.

## MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies h<sup>e</sup> nouveauté, mercerie, r. Delcassé.

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés "A Gaston de Foix".

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison Schammel de Paris, rue Théophile-Delcassé et rue du Rival.

PAUL PÉRIÉS, mécanicien, cours Bouyghères. — Armes, cycles, autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location, échanges, réparations, accessoires. — Facilités de paiement.

AU LOUVRE, rue Théophile-Delcassé, Foix. — Lingerie, ganterie, bonneterie, soierie, layettes, corsets, paletots, jupons, corsages, draps et taies brodés, linges de table et de toilette, bretelles, etc.

HOTEL DE LA GARE, NOT frères. — Autobus de Bourg-Madame

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare. Cycles et automobiles. Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — PARIS, propr<sup>rs</sup>. — Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. — Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches. — Travail soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Cols.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision — Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, accessoires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. — Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

CAFÉ-RESTAURANT DU MIDI, tenu par M. et Mme Régis AURIOL, place des Platanes et du Jardinage. — Maison de premier ordre, recommandée aux touristes, excursionnistes, voyageurs, baigneurs et à toutes les personnes qui, de passage à Tarascon, désirent faire un bon déjeuner ou un excellent dîner.

PIERRE GAILLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés, prêts hypothécaires.

HOTEL DU COMMERCE, recommandé par le Touring-Club de France, cours Saint-Maurice. — P. DUBIÉ, propriétaire. — Hôtel en partie reconstruit, entièrement modernisé. — Service de l'omnibus gratuit.

P. PONS fils, mécanicien. — Cycles. — Autos. — Machines à coudre. — Pneus autos, stock Continental en magasin. — Pneus vélos Wolber. — Moto Naphta. — Fosse à réparation. — Garage pour 10 voitures. — Location d'autos pour excursions. — Huile de Dion-Bouton. — Dépôt des machines agricoles Amoureux frères. — Automobiles Clément Bayard.

HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appartements pour villégiature.

### ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

## LA MODE ILLUSTRÉE

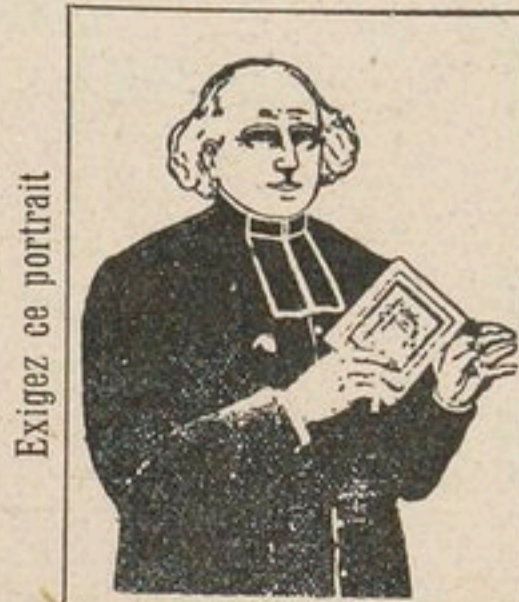
Journal de la famille transformé, agrandi sous la direction de M<sup>me</sup> Aline Raymond. Prix d'abonnement : Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 francs ; départements : 3 mois, 3 fr. 50, rue Jacob, 56, Paris.

Toutes les dames ont le plus grand intérêt à se servir des patrons découpés de la **Mode Illustrée** avec lesquels on peut faire tous les vêtements chez soi.

Demander à l'administration du journal un numéro spécimen de 18 pages in-4°, avec gravure colorisée sur la première page, envoyé gratis et franco.

On s'abonne en envoyant un mandat-poste au nom du Gérant, 56, rue Jacob, Paris. On s'abonne également dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de poste.

## LE SECRET DU CURÉ DE DEUIL



Si vous éprouvez quelques malaises, douleurs, vertiges, écrivez à Monsieur Duvergie, pharmacien, à Bois-Colombes, il vous enverra une brochure gratis et en ajoutant 1.50 en timbres-poste un paquet de plantes constituant la **recette du Curé de Deuil**. Cette recette composée de plantes sauvages constitue le meilleur dépuratif connu ayant fait ses preuves depuis UN siècle de bonne renommée.

La **Tisane du Curé de Deuil**, est tout particulièrement employée contre le **Rhumatisme**, la **Goutte**, les **Maladies de Peau**, l'**Obésité**, les **Migraines périodiques**, les **Maladies intérieures**, les **Dangers du retour d'âge**, **Chaleurs**, **Congestions**.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

# L'Ariège

2<sup>me</sup> Année. — N° 50.

Jeudi 29 Mai 1913

# Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie \* Commerce \* Agriculture  
Tourisme \* Sports  
Archéologie \* Histoire \* Actualités  
Informations



ABONNEMENTS

	Un an.	Six mois
Ariège et départements limitrophes.....	7 fr.	4 fr.
Autres départements.....	8 fr.	5 fr.
Etranger.....	12 fr.	7 fr.

## SOMMAIRE

Gabriel Fauré.....	Toussaint NIGOUL.
Chef-lieu, la Place de l'Église.....	E. PÉLISSIER.
Ephémérides de Pamiers.....	Jules de LAHONDÈS.
Poèmes.....	Roger GAY.
Au Village.....	LE RURAL.
Parhélies, « faux soleils » auprès du soleil.....	A bord du T...
Curieux usages pour le transport du bois en Ariège.	Henry de MONTGAUZY.
Le château de Lagarde.....	VIATOR.
Echos Ariégeois.....	

Nos gravures : M. Gabriel Fauré. — Arignac, une carrière de gypse. — M. de Niederhausern Rodo, le célèbre sculpteur suisse, décédé à Munich. — Mariage princier : Prince Ernst-Auguste, duc de Brunswick et Lunebourg et princesse Victoria-Louise ; future résidence des nouveaux époux à Rathenow (Brandebourg). — Compagnie du canal de Suez : M. Jonnart, élu président de la Compagnie.

## GABRIEL FAURÉ

La presse de toute nuance, et particulièrement les revues musicales, célèbrent à l'envi l'opéra *Pénélope*, la dernière création de Gabriel Fauré.

Je n'apprends rien au lecteur de *L'Ariège Pittoresque* en disant que Gabriel Fauré est un enfant de notre Ariège ; qu'il est né en 1845 à Pamiers, de la famille des Fauré, si universellement connue, répandue et estimée dans le département ; notamment à Pamiers, Foix et Tarascon, où elle compte de nombreux et dignes représentants.

Le chef de la famille qui m'occupe particulièrement ici, naquit à Foix en 1810 ; fut instituteur primaire à Gaillac-Toulza ; puis, directeur de la première école mutuelle, créée à Toulouse en 1837 ; puis, sous-inspecteur primaire à Pamiers en 1839 ; puis, inspecteur dans cette même ville, en 1847 ; et enfin, directeur de l'École normale de Foix, en 1849.

Il mourut en 1885, à Toulouse, où il avait pris sa retraite, bien gagnée par une telle succession de longs et beaux services. Il repose au cimetière de Gaillac-Toulza, dans une concession obtenue du Conseil municipal, à la demande et à la diligence d'Amand Fauré, son fils aîné, que je vais présenter dans un petit médaillon.

Il eut six enfants, dont une fille et cinq garçons. J'intéresserai peut-être les instituteurs de nos jours, en disant qu'à Gaillac-Toulza, où lui vint le premier enfant, la fillette, son traitement se montait au chiffre de 200 francs.

La fillette, devenue une charmante jeune fille — on est beau dans la famille des Fauré — épousa M. Fontes qui devint, à son tour, directeur de l'École normale de Foix. Et, de ce mariage naquit Mme Paringaux, qui a dirigé, on sait avec quel talent et quelle distinction, notre École normale d'institutrices, et qui vient de prendre sa retraite également bien gagnée. Les frères de Mme Fontes furent par rang d'âge : Amand, Paul, Fernand, Albert et Gabriel.

—o—

Amand faisait sa rhétorique au collège de Pamiers, au moment où j'y entrais pour entreprendre ce qu'il est convenu d'appeler les *Humanités*!

appellation bien prétentieuse, appliquée à des enfants occupés à grimper à la longue échelle qui allait, à l'époque, de la 8<sup>e</sup> classe à la philosophie. La philosophie ! Quel mot, encore, pour nos jeunes cerveaux ! Mais, je passe, pour ne m'arrêter, un instant, qu'à ce que l'élève trouvait aux neuf degrés de l'échelle. Il y trouvait un peu de grammaire, pris dans la française, la grecque et la latine ; une histoire de France écourtée, mise au régime politique du jour, s'arrêtant à 1789 ; un peu de géographie, un peu d'arithmétique ; et beaucoup de grec et de latin.

Qu'on n'aille pas croire, cependant, que par ce mot « beaucoup » j'entende dire que j'en veux à ces langues — la latine et la grecque. — Non. J'ai trop de respect et de reconnaissance pour ces deux mères nourricières de la pensée, venues à nous à travers les âges, grâce aux savants moines du moyen âge, qui les ont tirées de la poussière, des tombeaux où les *Barbares*, vainqueurs et destructeurs de Rome, les avaient précipitées.

Vénérées langues que, à cette heure, des fils ingrats, même dans l'Université, nouveaux barbares, voudraient tuer, rejeter dans le tombeau ! Comme si l'on pouvait tuer ces sortes de demi-dieux, dont elles sont le verbe, qui ont nom : Homère, Démosthène, Platon, Aristophane, Virgile, Horace, Tacite, Cicéron, Juvénal, Tertullien — pour ne citer que ceux-là. — Que deviendraient, sans ces grands éducateurs, sans ces inépuisables mamelles, l'esprit et l'âme de l'Humanité ?

—o—

Très intelligent, apprenant tout à livre entr'ouvert, sans effort, sans travail, presque sans étude, Amand Fauré tient la tête de sa classe ; et, parvenu en rhétorique, emporte le prix d'honneur. Très envié le fameux prix ! qui ne s'acquiert qu'en rhétorique ; que l'élève n'entrevoit, par conséquent, qu'une fois dans sa vie ; qui, dans la pompe de la distribution des prix, lui met sur le front le laurier d'or ! Prix glorieux, fatidique même, qui décide, parfois, de la destinée de l'heureux lauréat. On lui prédit un bel avenir : *tu Marcellus eris !* Tu seras roi, ou président de la République, ou grand poète, ou grand romancier, ou académicien, ou... rien du tout ! Car, écoute bien, jeune élève, parvenu à l'entrée de la carrière, tout dépendra, vois-tu, de ton premier pas, ou encore du second ! et, surtout, de la main que te tendra ce capricieux aveugle qui s'appelle le Destin (1).

(1) Notre collaborateur oublie de dire qu'en rhétorique il obtint, à son tour, le prix d'honneur, sur un sujet bien difficile, envoyé par l'Académie de Toulouse : « Lettre de Milton à Manso, Marquis de Villa, au retour de son voyage d'Italie, où, après avoir assisté à une de ces comédies, appelées *Mystères*, toutes religieuses, qui furent la renaissance du théâtre, le poète conçut l'idée de son *Paradis perdu*. » Le sujet, sortait des études classiques de l'époque. Il parut si ingrat et si difficile à la commission d'examen, que ses membres demandèrent au professeur, M. Ophan, s'il ne fallait pas donner aux élèves quelques renseignements. — Inutile, répondit-il, ils sont capables de le traiter. Ils l'étaient si bien, que le prix dut être attribué à notre collaborateur et Xavier Brau de St-Pol Lias, fils du juge de paix de Seix, M. Xavier Brau fut depuis, et est peut-être encore, un de nos intrépides et glorieux explorateurs des régions tropicales.

Le prix décerné à l'élève Toussaint Nigoul, et offert par le député Didier, consistait en la somme de 50 francs, ou en un ouvrage équivalent. L'élève choisit l'*Histoire de la Révolution*, en 10 volumes illustrés, de Thiers.

Ces détails nous furent donnés, il y a quelque temps, dans une conversation, toute d'abandon, par notre collaborateur lui-même. Il nous en voudra, de la voir reproduire ici. Mais *Cuique suum*. (Note de la Rédaction).

Le premier pas d'Amand Fauré le conduit à la Direction des contributions directes à Foix. Il y est surnuméraire. De là, il va au Puy-en-Velay, contrôleur. Il dresse des rôles, mesure des champs, compte des portes, des fenêtres, des bêtes et des gens. Besogne, un peu terre à terre, à son idée, peu allante à ses goûts et à son esprit. Ce n'était vraiment pas la peine de remporter, sur un beau discours, en rhétorique, le prix d'honneur !

Carrière ingrate ! Il la lâche, un beau matin, pour s'engager dans une autre direction.

C'est son second pas — Ce pas le mène tout droit au *journalisme*, — qui s'adapte parfaitement à ses goûts, à son tempérament, pour lequel il se sent né. Carrière ingrate, pourtant celle-là, dangereuse même, s'il en est, qui exige des muscles et de l'estomac.

Il en a. Voyez plutôt sa large poitrine, la carrure de ses épaules, sa forte main, son dur poignet, son biceps, son pas ferme et assuré, sa confiance en soi, le fin et calme sourire de ses yeux.

Et ce second pas le porte loin — à Alger, où il collabore à plusieurs journaux et finit par diriger un des plus importants, le *Courrier d'Algérie*, je crois. Je n'ai pas le moyen dans ma retraite de préciser ce souvenir. Si je confonds, et si ces lignes tombent sous les yeux de mon modèle, sa bonne amitié m'excusera.

Alger ! la belle sultane dans son amphithéâtre étendue, indolente, lascive, sirène sortie un jour de la mer bleue ! Alger ! ses arabes — les hommes graves, rigides statues dans leurs blancs burnous — les femmes, statues aussi, spectres plutôt, sous leur voile épais où les mure la jalousie et d'où elles nous regardent, sachant que nous ne les voyons pas. Alger ! la cosmopolite, où, Juifs, Turcs, Maures, Maltais, Italiens, Grecs, Espagnols, Egyptiens, Français, gens de toutes nationalités et de tous pays, de toute langue, de tous costumes, de toute couleur, mêlés aux Arabes, forment la plus bizarre et la plus curieuse population. Ville enchanteresse, sous son ciel d'azur, dans ses nuits étoilées, sur lesquelles les brises marines, mêlées au souffle de *Sahel* et de la *Nitidja*, versent la volupté.

—o—

Certes, le charme est attachant pour qui vient de France, et même de Paris. Mais pour un journaliste, Alger n'est pas Paris, son doux climat, ses journées aussi belles que ses nuits, ses élégances, son air tout imprégné de science, d'art, son Bois, ses Champs-Élysées, ses théâtres, ses imprimeries, ses journaux, son Boulevard, le perron de Tortoni, la terrasse du Café des Variétés où, à l'heure vespérale, dite de la verte, jaillissent des verres, les fusées de bons mots et d'esprit — de cet esprit, dit parisien, plus pétillant et plus mousseux que le champagne ; que l'on échange ainsi, de table à table, entre artistes, journalistes, hommes de lettres, au milieu des rires, des sourires et des salutations.

Et voilà pourquoi, un beau matin, pris par la nostalgie de ces choses, l'air d'Alger ne suffisant plus à ses poumons, Amand Fauré reprit la mer et piqua droit sur Paris, où d'ailleurs, l'appelaient, à la recommandation de Louis Blanc, Pierre Larousse pour la composition de son grand dictionnaire ; et, en outre, des offres de collaboration à plusieurs journaux, satiriques, libéraux et républicains.

On a dit du journalisme, qu'il mène à tout, à la condition d'en sortir. Ce fut vrai pour Amand Fauré ; et ici, il semble bien qu'apparaît la main du Destin — la bonne. Le temps a marché, sur l'Empire effondré s'est greffée la République. Très attaquée dès le principe, elle finit par triompher de tous les obstacles. Le dernier assaut a échoué : Jules Grévy remplace MacMahon à l'Élysée. Grand chambardement dans les préfectures. Il y faut des républicains connus, solides, capables, éprouvés. Amand Fauré est envoyé à la sous-préfecture de Murat où son doigté est remarqué et l'amène promptement à Tournon. De Tournon, il passe à Privas, préfet de l'Ardèche, dé-

partement, en partie rétrograde, que, dans des élections successives, il conquiert à la République. Son œuvre accomplie et le temps étant venu, il prend sa retraite. Sa retraite ? Son esprit et sa plume, avides d'indépendance, peuvent-ils se reposer ? Il retourne au journalisme, à sa dominante passion qui le tient encore malgré l'âge avancé. Il mourra la plume à la main.

Amand Fauré mérite plus que ces quelques lignes, que je trace surtout pour montrer dans cette énumération des belles situations occupées et des bons services rendus par les cinq garçons, la merveilleuse et variée fécondité de la famille.

—o—

Je poursuivais ma septième au collège de Pamiers, lorsque Paul Fauré y accomplissait sa troisième. Il nous quitta pour aller préparer ailleurs son

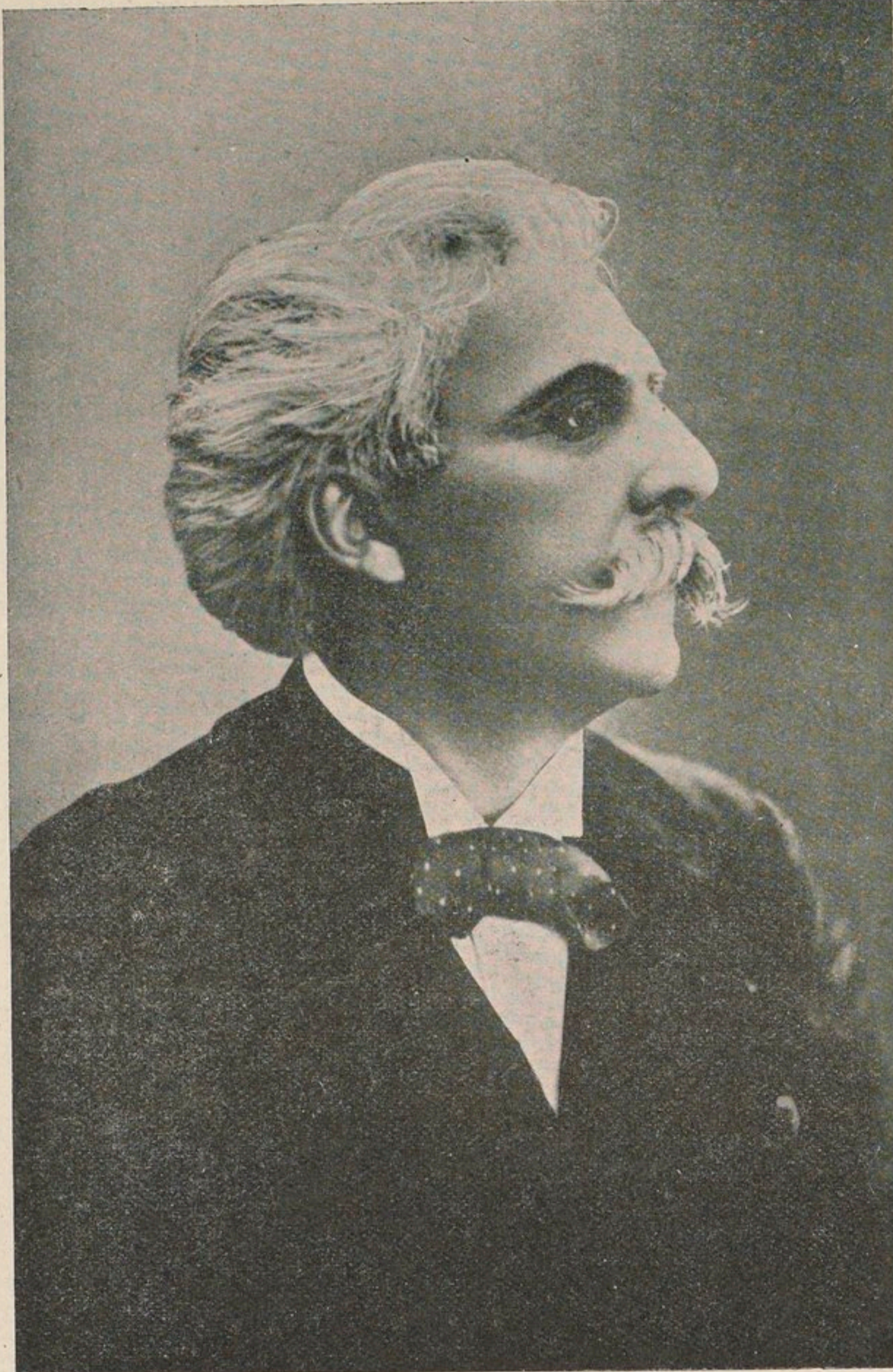
Saint-Cyr. Mais, impatient, sans doute, de servir dans l'armée, il s'engagea volontaire à 19 ans, entra dans la garde impériale, fit les campagnes d'Italie et de Chine et mourut officier en Algérie. Il avait 30 ans, la poitrine constellée de décorations, parmi lesquelles, la médaille militaire. Ici, le Destin, par ailleurs si propice à la famille, fut cruel.

J'ai peu connu Fernand. Je lui fus présenté un jour par Amand à la terrasse du Café de Londres, à ce point particulièrement beau de Paris, où commence le boulevard de la Madeleine, et où se dresse, dans ses colonnes doriques, la superbe église de ce nom. Ancien élève de l'École Normale Supérieure, Fernand était, quoique jeune encore, inspecteur d'académie à Tarbes. Sa mine sérieuse contrastait un peu avec celle de son frère dont le visage était un continuel large rire de gaieté et d'esprit. On est grave dans les hautes sphères de l'enseignement : fonction oblige. Inspecteur honoraire de son grade, il jouit, me dit-on, de son couchant, de sa retraite de savant et de sage, dans un coin de province silencieux.

Je n'ai pas eu l'occasion de connaître Albert. Mais je sais qu'il fut un des officiers distingués de notre marine de guerre. Il est mort en 1909 à Brest, bercé par la houle du large et la grande voix de l'Océan.

Et, enfin Gabriel, celui qui va porter si haut, dans l'art de la suprême harmonie, le nom de la famille.

—o—



M. GABRIEL FAURÉ

A Foix, à Montgauzy, Gabriel grandit aux côtés de son père. Garçonnet mignon et joli comme un séraphin sous ses longs cheveux noirs et ses grands yeux bruns, il aime à écouter les leçons de musique que l'on donne aux futurs instituteurs, — dont la base est le plain chant — ce plain chant que Alcuin enseignait à Charlemagne, et que le grand empereur chantait au lutrin à son oratoire d'Aix-la-Chapelle.

A Montgauzy, on enseigne également à jouer du piano et de l'harmonium. Le petit Gabriel s'y exerce avec tant de goût, d'application et de succès, que son père, devinant une rare vocation, se détermine à l'envoyer à Paris, à l'École Niedermeyer, déjà célèbre, dont il ne tarde pas à devenir un des meilleurs élèves. Il y apprend la composition, la science instrumentale et tous les secrets de l'harmonie. Sa force sur le piano, l'harmonium et l'orgue est extrême. L'École Niedermeyer est, en même temps, une institution littéraire. Il y achève ses humanités.

Il a vingt ans. Ainsi armé, il part pour Rennes, où un engagement l'appelle : il tiendra l'orgue à l'église-cathédrale. Il séjourne trois ans dans la vieille ville bretonne. Il la quitte à la suite d'un incident, légèrement comique, ainsi conté par un de ses meilleurs biographes, Lucien Torchet, dans les *Hommes du Jour* : « Un jour, le directeur du théâtre vint demander à M. Fauré de vouloir bien jouer de l'harmonium à une représentation de *Faust*. Il ne croit pas mal faire en acceptant d'accompagner la scène de l'église.

Comme le petit harmonium n'avait pas, naturellement, de pédales, il pria le pompier de service de tenir *l'ut grave*, pendant que lui-même jouait le prélude *religioso*. La chose fit scandale. Le pompier rendit son casque, et M. Fauré son orgue, celui de la cathédrale. »

On le voit, on était collet-monté à Rennes, en ce temps là. A Paris, à Toulouse même, on eût applaudi le pompier.

Et M. Torchet ajoute : « *Felix culpa !* Démissionnaire par force, Gabriel Fauré revint à Paris et eut la chance d'obtenir l'emploi d'organiste-accompagnateur à l'église de Clignancourt. »

Nous voici en 1870, la guerre. Ce n'est plus d'orgue qu'il s'agit. Il demande un fusil. Volontaire dans la *garde*, dont le dépôt est resté à Paris, il combat dans toutes les tentatives de sortie, notamment aux affaires de Créteil et du Bourget.

La paix conclue, il entre, à titre de professeur à l'Ecole Niedermeyer. A partir de ce moment commence son ascension. Suivons-le.

On l'appelle à servir l'orgue de Saint-Honoré d'Eylau. De là, il passe à Saint-Sulpice. Ensuite, il supplée Saint-Saëns à la Madeleine. L'auteur de *Samson et Dalila*, ayant renoncé à l'emploi pour s'adonner entièrement à ses travaux, et ayant été remplacé par Théodore Dubois au grand orgue, Gabriel Fauré prend la place de ce dernier à la direction de la maîtrise, dont, entre parenthèse, le fort ténor est Barreau de Lézat, notre autre compatriote, que nous aimions à l'*Amicale des Ariégeois*, et qui est mort, il y a quelque temps, dans la force de son talent et de l'âge, à Lézat, où la maladie l'avait contraint à se retirer. Généreuse nature que j'eus l'occasion bien des fois d'apprécier.

Le jour où Théodore Dubois est nommé directeur du Conservatoire, Gabriel Fauré prend sa place au grand orgue. Et, enfin, il succède à ce dernier à la Direction du Conservatoire.

C'est pour notre illustre compatriote, la juste récompense et consécration d'une longue série d'œuvres musicales d'une haute science et d'une marque très personnelle, répandues un peu partout, dans les concerts, les églises, les salons. Il lui restait à conquérir la scène de l'Opéra. L'y voici avec *Pénélope*, acclamée chef-d'œuvre sur la scène de *Monte-Carlo*, et que Paris va offrir au grand public qui l'attend.

—o—

J'ai connu Gabriel Fauré en 1874, à Montataire, au mariage de son cousin, Dominique Fauré, de Tarascon, mon ami de l'époque et de toujours. Mon ami épousait Mlle Célestine Hérouart, fille de M. Célestin Hérouart, qui était alors adjoint et qui fut plus tard, maire de l'importante ville. Le beau mariage ! Elle, 18 ans, toute charmante, de sa douceur, de la joliesse de sa gracieuse personne, de ses joues carminées — une rose qui venait de s'entrouvrir dans le rayonnement de cette belle journée de juin ! Je la revois encore sous son voile blanc, dans sa robe de lys.

Lui, 24 ans, dans sa fleur de jeunesse aussi, grand, svelte, élané ; figure vivante, verbe sonore, cœur généreux, digne rejeton de la belle famille des Fauré de Tarascon. Et quelle noce ! Huit jours de noble et « haute liesse » sous ce ciel de juin, dans la débordante joie ! Cent cinquante couverts, en plein air, sous l'immense velum ; des trophées de drapeaux, les fleurs à profusion. Et, un moment, comme intermède, une visite et un *lunch* au superbe château de Condé, qui surplombe si majestueusement la ville. La montée au château : toute la noce se déroulant en une ravissante théorie, sous les arbres séculaires de la grande allée sinueuse qui mène à l'entrée du parc. — Allée impressionnante par sa muraille de rochers, ses excavations où l'on remarque des sarcophages gallo-romains. Et, ensuite, là-haut, sur le plateau, le château, son grand parc, sa terrasse en corniche, de laquelle, le regard plane sur la ville, sur ses célèbres forges, sur Creil, l'industrielle, sur sa grande gare, sur ses usines, pour se perdre ensuite dans la plaine sans fin, sur les forêts de Compiègne et de Chantilly, — deux océans de verdure sous l'infini du ciel.

Et enfin, la réception au château, le *lunch*, les honneurs faits par les châtelains. Le châtelain, c'était le baron de Condé, maire de Montataire, qui venait de marier les jeunes époux — homme simple dans sa noble distinction, et la châtelaine, la baronne, grande, puissante de formes, majestueuse, merveilleusement blonde, toute en beauté.

Le jeune talent de Gabriel Fauré, déjà révélé par plusieurs œuvres d'une touche impressionnante, était connu au château. Prié par la baronne de prendre place au piano, il exécuta quelques morceaux de sa composition. Je n'ai pas besoin de dire avec quelle maestria. J'entends encore les applaudissements qui emplirent le vaste salon. Voilà trente ans de cela ! Puissance du souvenir ! C'était hier ! Je me demande à cette heure, de quels applaudis-

sements, Paris, privé depuis si longtemps d'une belle œuvre, va saluer *Pénélope*, la symbolique image de la chasteté dans la fidélité de l'amour. Ils retentiront dans notre Ariège, heureuse et glorieuse de voir qu'un grand musicien, un émule des Gounod, des Saint-Saëns, des Reyer, des Massenet, est sorti de son sein, bercé dans son enfance par les harmonies de sa rivière, de ses torrents, de ses ruisseaux et de la houle de ses monts.

—o—

Et maintenant, connaissez-vous Gabriel Fauré ? L'avez-vous rencontré dans les rares apparitions que ses occupations lui permettent parmi nous ? Avez-vous remarqué le regard voilé de son grand œil ? l'orbe grec de son visage, le rayonnement continu de son front, le sourire fugitif de ses lèvres sous la forte moustache, sa chevelure, jadis noire comme l'ébène, maintenant blanchie, moins par le passage des ans, que par la méditation ? Avez-vous vu comme il est enclin à fuir le monde, à chercher l'ombre, à s'isoler, à n'écouter que les voix harmonieuses qui sont en lui, qui lui parlent, qui lui chantent ? L'avez-vous vu marcher dans son âme, dans sa pensée ?

— Non.

— Alors, vous n'avez jamais vu passer devant vous la rêverie.

Toussaint NIGOUL.

Rabat, 20 mai 1913.

Parvenu à la fin de cette rapide étude d'une des familles qui, de notre temps, ont fait et font encore un bel honneur à notre Ariège, ma pensée remonte vers son chef. Je songe à cet instituteur qui débute au traitement de 200 francs, au petit village de Gaillac-Toulza. Il a 20 ans. Il se marie. Dans l'espace de 15 ans (de 1830 à 1845) il a six enfants : une fille et cinq garçons. Il les élève ; il marie sa fille à un professeur qui, un jour, le continuera dignement à l'Ecole normale. Il fait des cinq garçons les hommes, les serviteurs de la patrie, qu'on vient de voir.

Ah ! l'un d'eux, Amand, le préfet, le journaliste, qui m'honore de son amitié, a eu bien raison, un jour, dans une de ses lettres, de me dire ceci : « Voilà, mon cher ami, ce que notre brave homme de père, instituteur avec 200 francs de traitement annuel, a su faire de ses enfants. C'est lui surtout à qui revient tout le mérite. »

Paroles émues qui vont au cœur.

T. N.

## CHEF-LIEU

### La Place de l'Eglise.

Sur sa nappe déserte et ondulée, trois chiens batifolent, grassement des abois amicaux.

Soudain la cloche sonne ; aussitôt cessent les jeux.

D'aplomb sur leurs pattes écartées, le cou tendu, les yeux demi-clos, le museau pointé haut vers le clocher, ils filent avec conscience des notes que vainement, ils s'appliquent à mettre à l'ouïsson.

La leçon de solfège finie, les ébats recommencent, parfois avec moins d'innocence, il faut bien l'avouer.

En allant à la bénédiction, une dévote, qui pourtant n'a rien vu (Oh ! je jure ! ) malgré elle rougit et intérieurement s'indigne : « Devant l'église, quelle honte ! A quoi donc sert la police ? »

Le couple qui ne lui en veut pas, lui coule de côté un regard alongui et, certain qu'il n'a rien à craindre, cynique, amoral, continue.

Il ne s'était pas d'ailleurs interrompu.

E. PELISSIER.

Archiviste de l'Ariège.

## ÉPHÉMÉRIDES DE PAMIERS

28 mai 1524. — La peste ne cessait pas complètement. Les pauvres étaient nourris dans les hôpitaux, pour qu'ils ne répandissent pas la contagion dans les maisons. Les consuls furent obligés d'augmenter les gages des maîtres d'école, pour les retenir dans la ville. Toulouse était également infectée, et l'on décida de ne recevoir aucun toulousain à la foire du 28 mai. L'Evêque nommé, Bertrand de Lordat, écrivit, à la même date, qu'il avait enfin reçu ses lettres de provision du siège épiscopal, et qu'il arriverait dans huit jours. Les consuls ordonnèrent des feux de joie et des réjouissances. Mais le Prélat n'entra solennellement dans sa ville épiscopale que le 14 septembre.

Jules de LAHONDÈS.

## POÈMES

## AU VILLAGE

## ORGUEIL

*Je ne vois plus la ville ; et seul, sur le chemin,  
Je cadence mon pas au rythme de mon rêve,  
De mon rêve lointain, qui jamais ne s'achève ;  
Et je vis aujourd'hui, sans penser à demain.*

*Je sais que l'heure est douce et je sais qu'elle est brève,  
Je veux la savourer loin du vulgaire humain,  
Vivre comme a vécu le tendre Albert Samain,  
Cueillir toutes les fleurs au jardin de mon rêve.*

*Je mèlerai mon âme à celle du grand tout,  
Et poursuivant ainsi mon œuvre jusqu'au bout,  
Je saurai m'affranchir de toutes les entraves.*

*Au milieu des forçats qui traînent des boulets,  
Je ne veux pas grossir le nombre des esclaves  
Et je vais dans les bois construire mes palais.*

## VOLUPTÉ

*O femme, réponds-moi, n'es-tu pas la chimère,  
Chère, qui m'attendais sur mon triste chemin,  
Idéale compagne, épouse de demain,  
O toi que j'aimerais, comme j'aime ma mère ?*

*O toi qui m'as promis la tiédeur de ton sein  
Pour y puiser l'oubli d'une souffrance amère  
O Femme, réponds-moi, toi qui m'es douce et chère ;  
Je désire t'aimer d'un amour surhumain,*

*L'amour de Chérubin, pour sa Belle Marraine.  
Il me suffit de voir ta Beauté souveraine,  
Tel un mousse naïf que charme une sirène.  
Et sans désir brutal de mâle triomphant,  
O Femme, laisse-moi t'aimer comme un enfant.*

## SAGESSE

*Des fleurs et des parfums, des sourires de femme  
Et des babils d'enfant ; s'asseoir dans le jardin  
Et ne penser à rien, laisser errer son âme  
Dans les enchantements de ce nouvel Eden.*

*Vivre en sage à l'écart du tumulte mondain  
Et des cénacles fous à bruyante réclame,  
Ecouter simplement la chanson de son âme  
Et voir s'épanouir les roses du jardin.*

*Et mourir un beau soir d'été parmi les roses,  
Après avoir aimé les fleurs et toutes choses,  
Au grand souffle d'Amour superbement écloses.*

*Finir en s'absorbant dans la Nature même,  
Avec le dernier vers de son dernier poème  
Et s'unir pour toujours à tout ce que l'on aime.*

Roger GAY.

Avec bonheur nous avons lu dans l'Ecrin des Penseurs ariégeois de l'avant dernier fascicule de l'*Ariège Pittoresque* une admirable déclaration de M. J. de Terssac, l'éminent président de notre Société départementale d'agriculture sur l'intérêt primordial que présente au triple point de vue de l'avenir des institutions démocratiques, de la prospérité nationale et du bien-être des classes populaires la lutte à outrance contre la désertion de la vie rurale.

A la propagande aussi inlassable que désintéressée, en faveur de l'attachement à la terre ancestrale dont notre ami M. Jules de Terssac s'est fait l'apôtre, nous nous faisons un devoir de donner notre pleine et entière adhésion, en nous hâtant d'ajouter que depuis longtemps, son œuvre étant la nôtre, nous ne cessons de combattre ce redoutable fléau moderne, le plus mauvais, peut-être, de ceux qui envahissent notre société décadente : l'abandon des campagnes.

Cela dit, nous sollicitons le droit d'émettre les justes réflexions suivantes : Avec l'ouvrier des villes, le paysan, l'habitant des campagnes doit surtout attirer l'attention du penseur, du moraliste, du moralisateur, de l'homme d'action que l'avenir préoccupe, et, que le présent épouvante déjà. *Restons chez nous, retournons à la terre, travaillons nos champs*, etc, tels sont les titres de nombreux opuscules dédiées aux villageois, écrits pour leur faire aimer leur chez soi... Naguère, durant ces courtes vacances de la Pentecôte, je passais deux ou trois jours dans un hameau perdu des montagnes Couseranaïses, et je constatais le peu, le rien que font les gouvernements, les administrations, si vous voulez, pour rendre le village attrayant — ou seulement supportable — aux déshérités qui doivent y vivre et y mourir. Des chemins affreux, des rues cloaques ou précipices, absence complète de secours dans la maladie, église menaçant ruine, presbytère fait pour déconsidérer son austère habitant ; mieux vaut une ferme isolée que cette misérable réunion d'hommes condamnés à la privation de tout confortable privé et public, si cela peut se dire ainsi. « Et cependant, nous dirait là un brave terrien, nous payons nos contributions tout comme les citadins qui, dans ce bas monde, nous paraissent bien logés en un paradis ! » Ne pourrait-on pas, en haut lieu, songer aux villageois autrement qu'en temps de périodes électorales où l'on va les flagorner outrageusement ? Absurde serait de réclamer pour nos hameaux montagnards le luxe des cités ; mais du moins faudrait-il que le village devînt quelque peu habitable, pour qu'on se résigne à l'habiter. En dépit du proverbe, l'habit fait, plus qu'on ne pense, le moine, comme l'uniforme maintient le soldat, comme le nid de l'oiseau réunit les conditions d'un vrai confortable spécial. Tâchons de rendre le village supportable, et peut-être le villageois sera-t-il moins tenté de le désertir pour devenir citadin.

## LE RURAL.

## PARHÉLIES, " FAUX SOLEILS " AUPRÈS DU SOLEIL

Dans le cours de ses patientes et laborieuses recherches, M. Péliissier, archiviste départemental, a pu déchiffrer, non sans peine, un très vieux document relatant une curieuse observation d'un phénomène atmosphérique assez rare, qui se produisit le jour de la Toussaint de l'année 1591, à Saint-Martin-d'Oydes, commune du canton de Pamiers (Ariège).

On lit, en effet, aux archives de l'Ariège, sur un livre de raison de l'ancienne famille de Castet, seigneurs du dit Saint-Martin, les lignes suivantes :

« Soiet en mémoire à jamais que le premier jour de novembre 1591, jour de vendredy et feste de Toussaintz, feurent veuz, oultre l'ordinaire, deux soleils, l'ordinaire au milieu, sur le matin, dura jusques à neuf heures, marchant tous troys de front et l'ung distant bien loing de l'autre et rendant rayons tous troys à la foiz, non toutesfoiz que les surabondans feussent cy clairs comme l'ordinaire...

« ... La veille du dit jour et une heure devant que le soleilh se couchast feust veu un autre soleilh venant du costé de levant, qui montrast sa clairté jusques à ce que l'ordinaire feust couché et que la lune feust levée.

« En foi de ce dessus.

Arcent, notere. »

La relation magistrale de notre ancêtre ariégeois sur les « faux soleils » est contemporaine, peut-être même antérieure aux premières descriptions écrites que nous ont laissées sur ce phénomène les grands physiciens et as-

tronomes du XVII<sup>e</sup> siècle : Huygens, Tycho-Brahé, Mariotte, etc... et l'on peut affirmer, sans aucun doute, qu'il s'agit en l'espèce, dans le vieux document, d'une observation des parhélies du 22°.

Les halos, parhélies, etc... sont des météores optiques dus à la réfraction de la lumière dans les fines aiguilles de glace prismatiques hexagonales, suspendues au milieu de l'atmosphère.

Ils consistent en courbes (halos), arc tangents, foyers lumineux (parhélies), soit blancs, soit teintés des couleurs du prisme. L'éclat remarquable qu'ils peuvent acquérir, l'extrême variété de leurs formes et le caractère un peu fantastique de leurs apparitions en rendent l'observation intéressante.

Voici l'explication qu'en donne Bravais :

« Quand l'atmosphère est calme les aiguilles tombent verticalement et elles réfractent vers l'œil de l'observateur un nombre plus grand de rayons qui donneront plus d'éclat aux extrémités du diamètre horizontal du petit halo, ce dernier pouvant se trouver en partie invisible.

« Si le soleil s'élève au-dessus de l'horizon, le plan passant par le diamètre horizontal du halo et par l'œil devenant plus oblique, les rayons arrivant à l'œil traverseront les prismes dans une section oblique, ce qui équivalra à une augmentation d'angle des aiguilles ; la déviation minimum augmentera, et le parhélie s'éloignera. »

En fait, cela veut dire que l'éclat des parhélies, d'une plus forte intensité près de l'horizon, diminue quand la hauteur du soleil augmente, pour disparaître enfin, quand cette hauteur atteint 45° ou un peu plus.

La fréquence des apparitions des parhélies présente un maximum au printemps et pendant les mois de novembre et décembre ; les nuages cumulo nimbus et les cirrus isolés, constitués par des parcelles de glace, sont très favorables à leurs formations.

On demeure frappé en constatant combien la remarquable observation du *notere Arcent*, se trouve conforme en tous points, et pour les heures de visibilité et pour le temps, aux descriptions et à la théorie modernes sur les conditions d'apparition des parhélies de 22°.

Et maintenant, c'est fait, l'antique mémoire qui était demeuré enseveli depuis bientôt 322 années, reçoit la juste résurrection qu'il méritait, due heureusement à la recherche de M. Péliissier.

A l'exemple du précurseur *Arcent*, nous pensons qu'il serait désirable de voir les humains porter un peu plus souvent leurs regards vers le firmament ; ils apprécieraient mieux, ensuite, le manque d'éclat dont sont dépourvus d'autres « faux soleils » — *rendant rayons, non toutefois que les surabondans feussent cy clairs* — et qui s'imaginent, de bonne foi, peut-être (?), accroître l'intangible lumière dévolue à la planète.....

A bord du T..

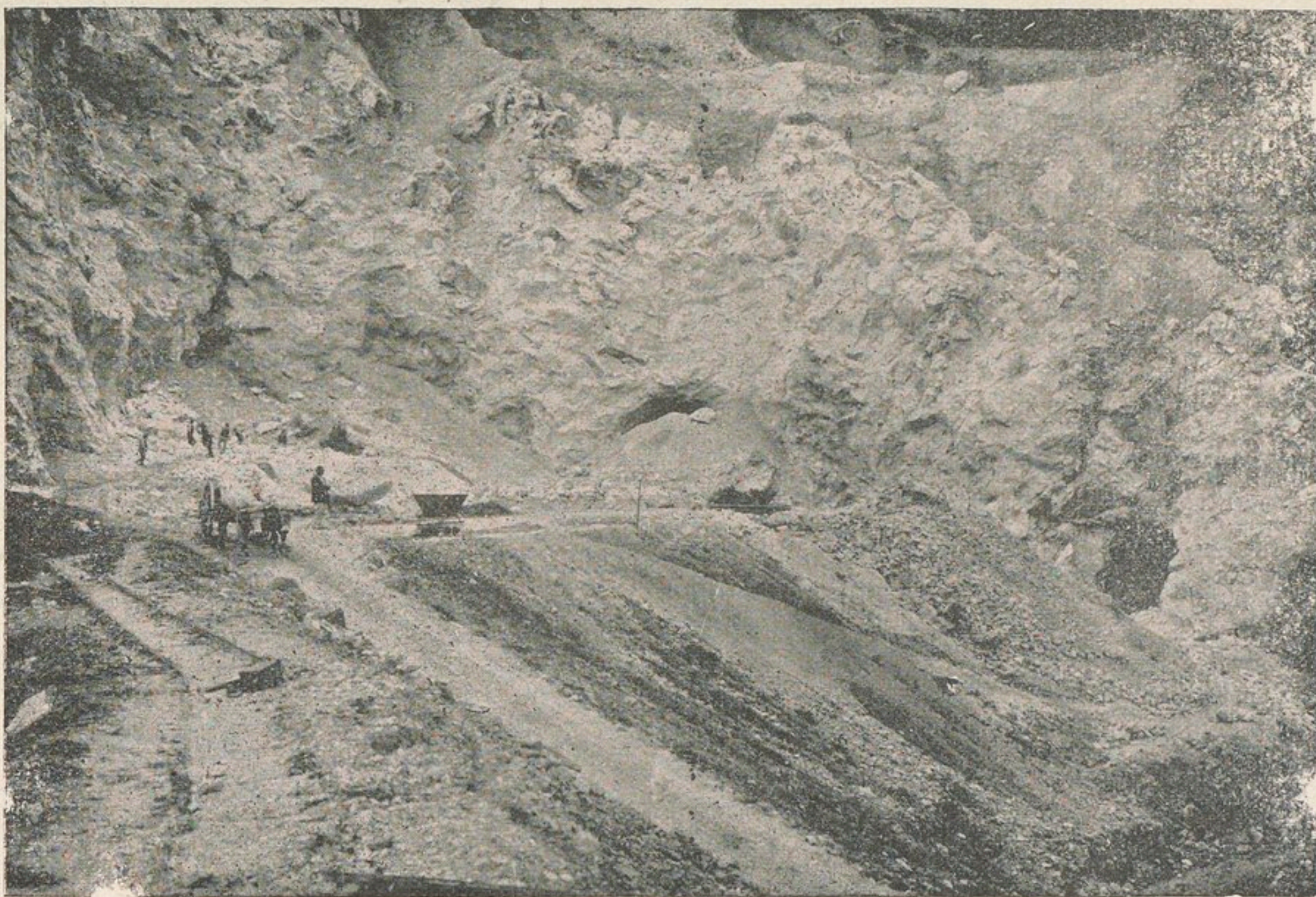
## Curieux usage pour le transport du bois en Ariège

Nous devons dire un mot sur le mode singulier de transport dont on se sert, en certains endroits montagneux, et dont il nous a été donné d'être témoin dans le gracieux et pittoresque canton d'Oust, pour l'approvisionnement du bois de chauffage. La coupe affouagère se fait quelquefois dans des forêts situées sur des hauteurs escarpées où ne pénètre aucune voie de transport. Alors, les rudes habitants de ces sauvages et âpres altitudes, pour faire descendre le bois, ont recours à un moyen simple et pittoresque à la fois, qu'il est intéressant de mentionner.

Au sommet des montagnes se trouvent des lacs qui ont souvent plusieurs kilomètres de pourtour. Les eaux, aux endroits faibles, sont contenues par quelques petites digues, tandis que de fortes écluses ferment le lac à l'endroit où il se précipite. Quand l'eau a atteint son plus haut niveau, tout le bois que l'on a coupé est jeté dans le lit encaissé du torrent qui serpente entre deux hautes montagnes. Le lendemain, à une heure préalablement fixée, on ouvre les écluses : l'eau s'échappe avec une violence qui reproduit les grondements du tonnerre, et entraîne dans sa course vertigineuse tout ce qui semble n'avoir été placé là que pour lui barrer le passage. Porté comme par les vagues de la mer en courroux, le bois, arrivé

en bas, à la rivière plus grande dont le torrent est l'affluent, s'arrête devant des digues dressées à cet effet, et chaque particulier vient opérer la reconnaissance de son combustible, marqué de certains signes conventionnels dont l'étalon est déposé à la mairie. Sur le parcours, des hommes munis de longues perches, surveillent la marche régulière des bûches, les empêchent de s'enchevêtrer et dégagent celles qui seraient arrêtées par les rocs. Rien n'est plus pittoresque, rien n'anime davantage la solitude des hautes vallées que ce système de transport pratiqué un peu partout dans les endroits inaccessibles du pays, même sans l'existence de lacs supérieurs alimentant les petits gaves, pourvu que ces derniers, grossis par les pluies, aient un volume suffisant pour véhiculer à travers leurs gorges sinueuses les fardeaux qui leur sont confiés. Autrefois, quand nos divers cours d'eau aujourd'hui anémiés par suite du déboisement à outrance, étaient à peu près tous flottables et quelques-uns navigables, le transport du bois s'opérait par radeaux ou par bateaux.

Henry de MONTGAUZY



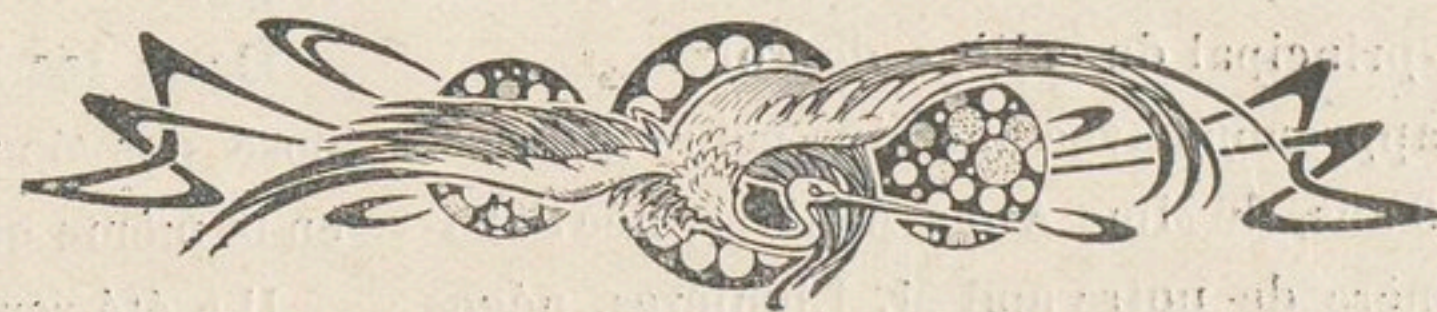
ARIGNAC -- Une carrière de gypse.

## LE CHATEAU DE LAGARDE

Cette magnifique forteresse, malheureusement en ruines aujourd'hui, qui fut visitée, en 1884, par le Congrès archéologique de France (51<sup>e</sup> session), et dont nous aurons à parler dans la suite avec d'aussi nombreux qu'intéressants détails, se dresse, à 9 kilomètres de la belle cité mirapicienne, sur un monticule qui domine la rive gauche de l'Hers. Elle fut donnée par Simon de Montfort, en 1215, à Guy de Lévis, en récompense de son active contribution à la sanglante Croisade albigeoise qui fit tant d'horribles désastres dans notre région, plus opprimée en ce temps d'odieuse mémoire que ne l'avaient été les contrées ravagées par Attila, et qui dépouilla tant de seigneurs locaux, entre autres l'illustre famille de Bellissen, si honorablement représentée encore, de leurs légitimes possessions.

Le château de Lagarde, dit M. Jules de Lahondès, couronne dignement le groupe des châteaux historiques de l'Ariège. Il fut habité jusqu'à la Révolution et présente à la fois les dispositions militaires du XIV<sup>e</sup> siècle, les élégances de la Renaissance et les somptuosités du grand siècle. Il fermait, avec ceux de Mirepoix et de Lérans, la haute vallée de l'Hers. Tous trois appartenaient comme bien d'autres depuis la Croisade albigeoise à la puissante famille de Lévis. Après cet accaparement violent du pays par les seigneurs du Nord, les riches vallées de l'Hers et de ses affluents furent enlevées aux comtes de Foix et relevèrent directement de la Couronne, qui les rattacha à la province du Languedoc.

VIATOR.



# Échos Ariégeois

**Carnet des naissances.** — Depuis quelques jours, M. Stalh, l'industriel bien connu, conseiller municipal de Foix, est l'heureux grand-père d'un superbe garçon qui a reçu les prénoms de François-Michel-Hubert.

Nous lui adressons nos plus cordiales félicitations, de même qu'à Mme et M. Pierre Stahl, et nous formons les meilleurs vœux de prospérité pour le cher bébé.

**Mariages.** — Nous annonçons naguère le mariage, à Paris, de Mlle Cécile Delort, de Foix, avec M. René Mourier, ingénieur. Nous sommes heureux d'apprendre, par la *Croix de l'Ariège*, le prochain mariage du frère de la nouvelle mariée, M. J. Delort, avec Mlle A. Guyot.

— Nous enregistrons avec une égale satisfaction la nouvelle du mariage de notre compatriote fuxéen M. Emile Parroutel, comptable à Montpellier, avec Mlle Marie Robert, de cette ville.

— A Pamiers, mariage de M. Jean Perron, sous-chef de musique à la 16<sup>e</sup> brigade d'artillerie, en garnison à Castres, avec Mlle Marie Rastier, fille du négociant bien connu de la rue de la République.

Cordiales félicitations et vœux sincères.

**Nécrologie.** — Vendredi 23 mai, ont eu lieu, à Foix, les obsèques de M. Sébastien Molins, entrepreneur de travaux publics, chevalier du Mérite agricole, décédé jeudi après une longue et douloureuse maladie.

Une foule nombreuse assistait à la cérémonie funèbre pendant laquelle l'Harmonie de Foix, sous la direction de son excellent chef M. Richard, fit entendre les meilleures pages de son répertoire de deuil.

Le regretté défunt ne comptait à Foix et dans la région que des amis.

Nous adressons à ses trois fils et à leurs familles nos condoléances les plus émuees.

C'est M. Molins qui, le premier, à Luzenac et à Montferrier, sur les deux versants du Saint-Barthélemy, exploita les mines de talc aujourd'hui si florissantes.

Plein d'aimable rondeur et de franche bonhomie dans ses rapports, d'une droiture de caractère remarquable, d'un dévouement à toute épreuve, partout, comme sa très regrettée compagne récemment disparue, il força l'estime et la sympathie.

— A Foix, décès de M. Norbert Gabarrou, soldat à la 17<sup>e</sup> section, âgé de 22 ans.

— A Perpignan, décès de notre compatriote mirapicien M. Jean Dégeilh, soldat au 53<sup>e</sup> d'infanterie.

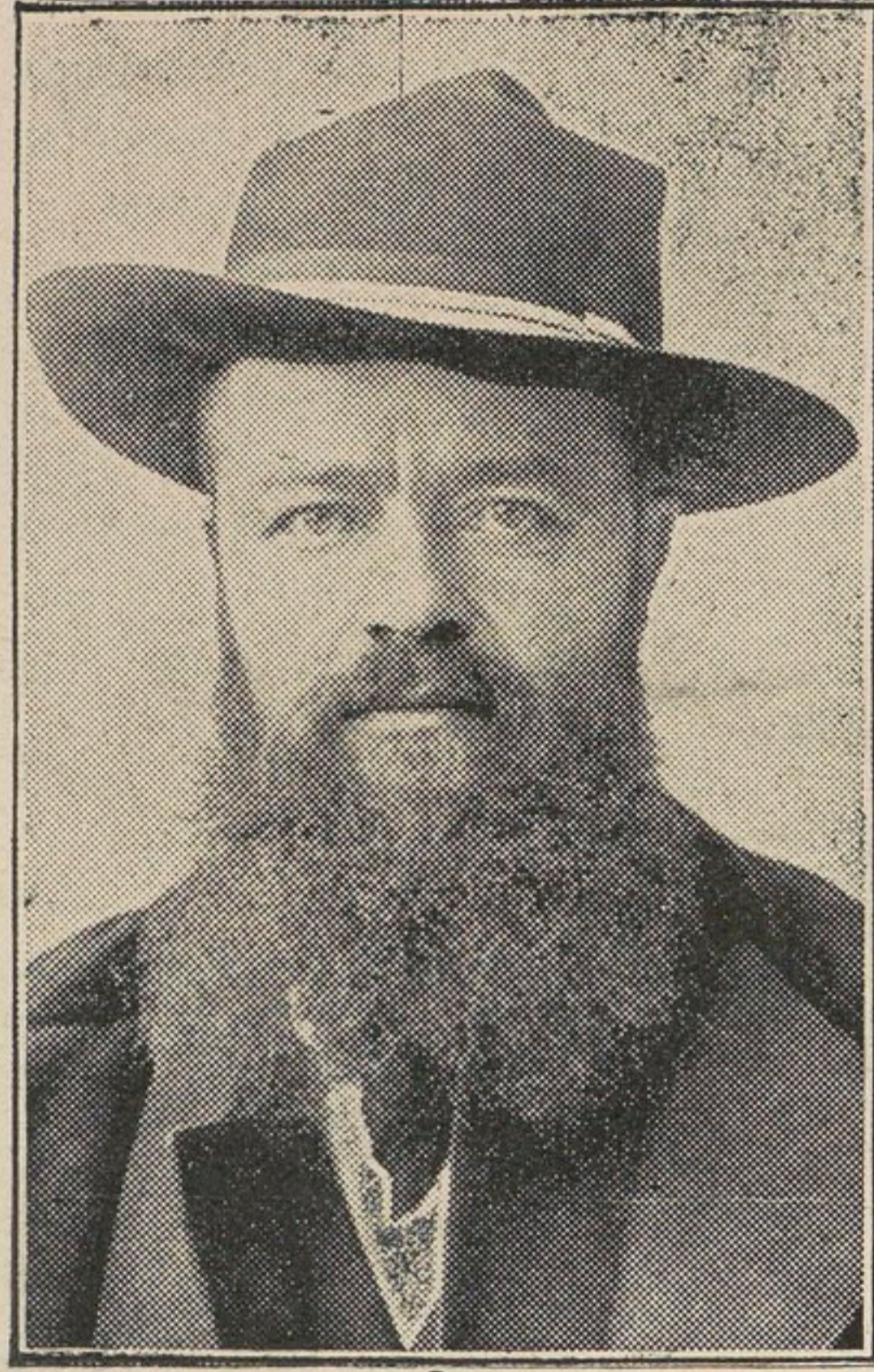
— A Mazères, décès subit, à l'âge de 50 ans, de M. Bombail, maître d'hôtel.

— A Mirepoix, décès, à l'âge de 13 ans, de Mlle Anna Builes, fille du sympathique adjudant en retraite.

— A Bénaix, canton de Lavelanet, décès, à l'âge de 80 ans, de M. l'abbé Delpéch, ancien curé de cette paroisse depuis le 7 mars 1870.

— A Pamiers, décès, à l'âge de 87 ans, de Mme veuve Higounet, née Constance Carrière, qui fut une proche parente de M. Loubières, le regretté sous-principal du collège de Foix.

— Nous apprenons avec une vive peine le décès, à l'âge de 49 ans, de Mme Anna Aillères, née Sabatier, belle-mère de notre ami M. Lignières, négocian-



M. de NIEDERHAUSERN RODO  
le célèbre sculpteur suisse, décédé à Munich.

— Nous enregistrons avec une égale satisfaction la nouvelle du mariage de notre compatriote fuxéen M. Emile Parroutel, comptable à Montpellier, avec Mlle Marie Robert, de cette ville.

**Au Sénat.** — M. Georges Reynald, sénateur de l'Ariège, vient d'être nommé secrétaire de la Commission relative au projet de loi sur l'extradition, dont M. Vallé est président.

**Mouvement préfectoral.** — M. Cassé-Barthe, de la Bastide-de-Sérou, secrétaire général de l'Allier, est nommé sous-préfet de Grasse.

**Armée.** — Nos compatriotes dont les noms suivent sont affectés :

M. de Falentin de Saintenac, de Pamiers, lieutenant-colonel au 164<sup>e</sup> d'infanterie, au 60<sup>e</sup> de la même arme.

M. Henri Pesquiers, de Saverdun, capitaine au 2<sup>e</sup> génie à Montpellier, désigné pour Gap (état-major particulier de l'armée) est maintenu au même régiment.

**Contributions directes.** — M. Félix Richard, fils du sympathique agent voyer cantonal de Tarascon, récemment admis, a été nommé surnuméraire à Foix.

**Ponts et Chaussées.** — Ont été supprimés :  
1. l'emploi précédemment occupé par M. Legros, conducteur des ponts et chaussées, attaché, dans l'Ariège, au service des études et travaux des lignes de Saint-Girons à Foix.

2. l'emploi précédemment occupé par M. Riques, commis des ponts et chaussées, attaché dans l'Ariège, au service des études et travaux des lignes de Saint-Girons et Foix.

**Dans la Gendarmerie.** — M. Garrigues, brigadier de gendarmerie au Fossat, est parti dimanche, sur sa demande, pour la résidence de Toulouse.

**Dans les Douanes.** — M. Jean Caujolle, préposé des douanes au Trein-d'Ustou, est nommé en la même qualité à Tarascon (Ariège).

Il a été remplacé à Ustou par M. Périssé, douan-

nier, venant de l'Hospitalet, canton d'Ax-les-Thermes.

**Inspection des bibliothèques.** — M. Pol-Neveux, inspecteur général des bibliothèques populaires, a visité tout récemment la riche bibliothèque municipale de Foix. Après avoir examiné les collections d'ouvrages anciens et modernes que renferme cet important dépôt, M. Pol-Neveux s'est déclaré satisfait de son inspection et a félicité de sa parfaite gestion notre ami, M. Yerle, le sympathique bibliothécaire.

**Au 134<sup>e</sup> territorial.** — Dans l'état nominatif des officiers de complément qui ont mérité d'être cités au *Bulletin Officiel* du ministère de la guerre, au titre des écoles d'instruction, à la suite des cours de l'année 1911-1912, nous relevons, pour le 134<sup>e</sup> territorial, les noms de MM. Darmaignac, chef de bataillon, et Maurel, capitaine.

**Contributions directes.** — Par décision du 14 mai 1913, M. Mengué, contrôleur adjoint des contributions directes à Toulouse, est mis à la disposition du directeur des contributions directes de l'Ariège.

**Eaux et forêts.** — Par arrêté préfectoral, M. Jean-Marie Servat, de Caulat, à Boussenac, vient d'être nommé garde forestier à Rieuprègon.

**Enseignement secondaire.** — M. Bascans, ancien professeur au collège de Saint-Girons, récemment admis à faire valoir ses droits à la retraite, après 42 années de loyaux et laborieux services, vient d'être nommé professeur honoraire.

**Enseignement primaire supérieur.** — Sont définitivement reçues à l'examen des bourses des écoles supérieure de filles :

1<sup>re</sup> série : Mlles Becq, Claustre, Gau, Laurens, Ponsolle.

2<sup>e</sup> série : Mlles Caralp, Déramond, Pons.

3<sup>e</sup> série : Mlles Guichoux, Lagarde, Soulé.

**Les Ariégeois de Paris.** — Dans le discours prononcé à l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 1913, M. le Docteur Fiquet, notre très estimé compatriote fuxéen, président, a dit entre autres choses : « Les hauts sentiments de concorde qui lient nos sociétaires peuvent et doivent être cités en exemple pour le plus grand honneur de l'Ariège et des Ariégeois. »

**L'Ariéjo Noubello.** — Cette jeune Société amicale et philanthropique des Ariégeois résidant à Paris ou dans ses environs, compte déjà 155 membres. En outre de M. de Seynes de Larlenque, conseiller général de Saverdun, dont nous avons déjà signalé l'heureux choix, elle vient de s'adjoindre comme vice-président, M. Georges Reynald, sénateur de l'Ariège.

**Nos compatriotes.** — M. Paul-François Sicre, directeur de 3<sup>e</sup> classe des contributions indirectes à Privas est nommé en la même qualité, à Nîmes (Gard).

M. Paul Sicre est le fils de l'ancien directeur de l'Ecole normale de Foix.

— Nous apprenons avec plaisir que M. Georges Bourguignon, surveillant au collège de Sainte-Barbe, à Paris, l'un des fils de notre sympathique concitoyen, M. Bourguignon, coiffeur à Saint-Girons, vient de subir avec succès les dernières épreuves du concours pour les fonctions de contrôleur adjoint des douanes.

**Visite à la Ferme Ecole de Royat.** — La

Société d'agriculture de l'Ariège se réunira pendant le mois de juin à la Ferme Ecole de Royat où d'intéressantes expériences ont été organisées par son sympathique directeur, M. Albert Joffres. Le vignoble de Royat offrira en outre un attrait incontestable pour ceux des membres de la Société d'agriculture qu'intéressent spécialement les questions viticoles.

**Chambre de commerce de l'Ariège.** — Dans sa dernière réunion, la Chambre de commerce a examiné la suite donnée à ses précédentes délibérations concernant :

1. Les lignes du Midi et la tarification de la laine brute.
2. La loi sur le service de trois ans.
3. Les marchés de travaux publics.
4. La deuxième distribution le dimanche et le courrier Bram-Mirepoix-Lavelanet.
5. Le courrier de Mazères et le téléphone à Bélesta.
6. La conservation des dessins et modèles.

— M. le Ministre de la guerre a accusé réception de la délibération par laquelle la Chambre de commerce de l'Ariège s'est associée à la déclaration faite par l'assemblée des présidents des chambres de commerce en ce qui concerne les conséquences financières du vote de la loi en projet sur le service de trois ans.

La Chambre de commerce de l'Ariège, on se le rappelle, avait émis un avis favorable.

**Conseil de revision.** — Demain, vendredi 30 mai, à 2 heures du soir, se tiendra à Foix, à l'Hôtel de la Préfecture, une session spéciale du conseil de revision, réservée aux jeunes gens qui n'ont pas pu se présenter aux séances des réunions cantonales ou qui, ayant formulé des réclamations, ont été ajournés à cette séance, en vue de la décision à prendre, sur production de pièces ou avis des préfets et agents consulaires appelés à les examiner au lieu de leur résidence.

Ceux qui ne se présenteront pas seront déclarés « absents et bons pour le service armé. »

**Les réparations au Château de Foix.** — Enfin, l'on s'est ému à la suite de l'éboulement qui s'est tout récemment produit au mur accotant le jardin du gardien.

Depuis quelques jours, une équipe d'ouvriers travaille à refaire ce mur qui est déjà à peu près terminé.

Quand s'occupera-t-on des autres travaux urgents ? Bientôt, sans doute...

**La grève au Transpyrénéen.** — Au moment où M. Reynald, sénateur, se rendait à Ax pour arbitrer le différend entre patrons et ouvriers des premier et troisième lots du Transpyrénéen, la grève a éclaté sur les chantiers du troisième lot appartenant à l'entreprise Escoffier frères, où les ouvriers réclament les mêmes conditions de travail (comme salaire et comme durée) que leurs camarades.

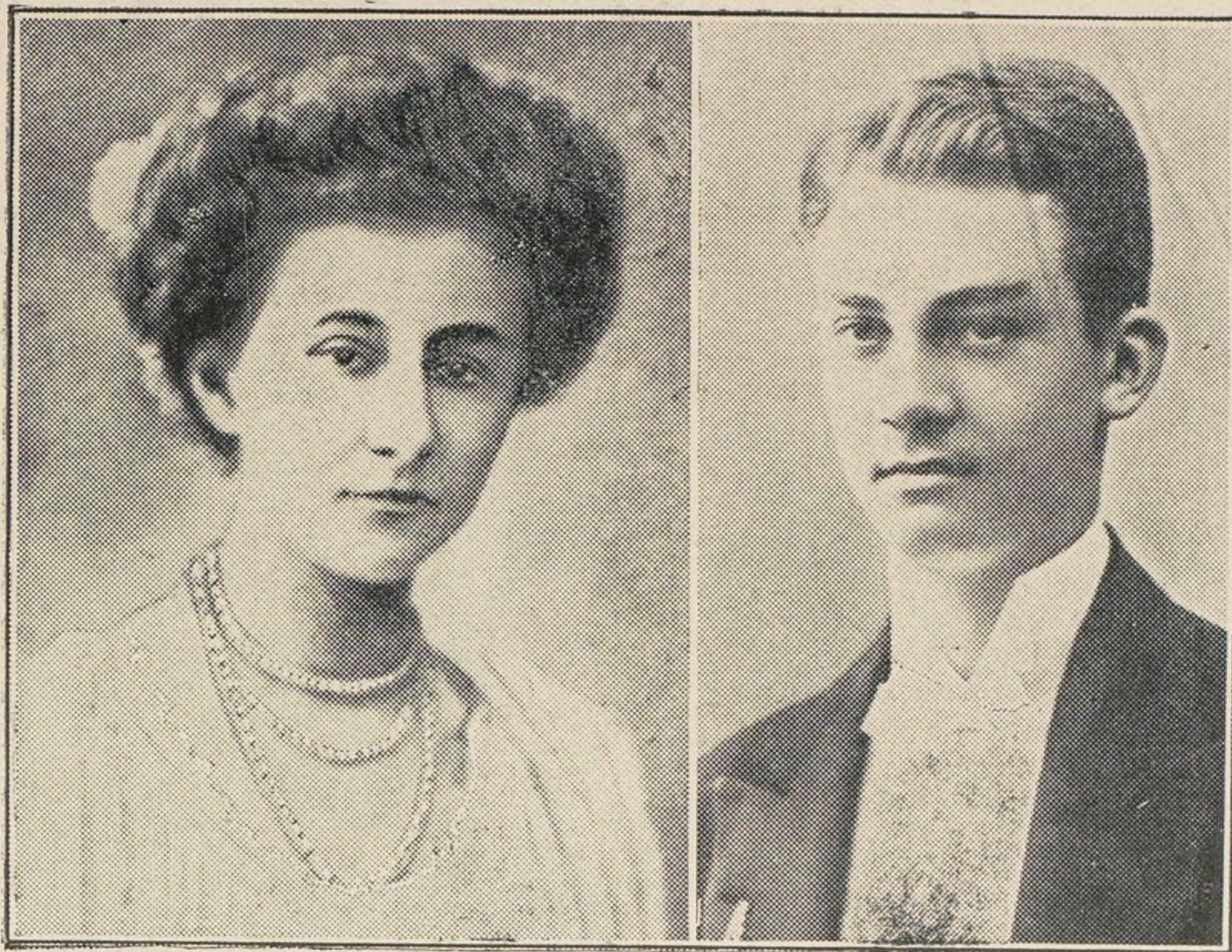
Les frères Escoffier, après un inutile essai de transaction, se sont résignés à fermer leurs chantiers.

**Exposition artistique à Pamiers.** — Le peintre Sanahuja expose en ce moment une de ses œuvres qui mérite toute l'attention des amateurs du beau.

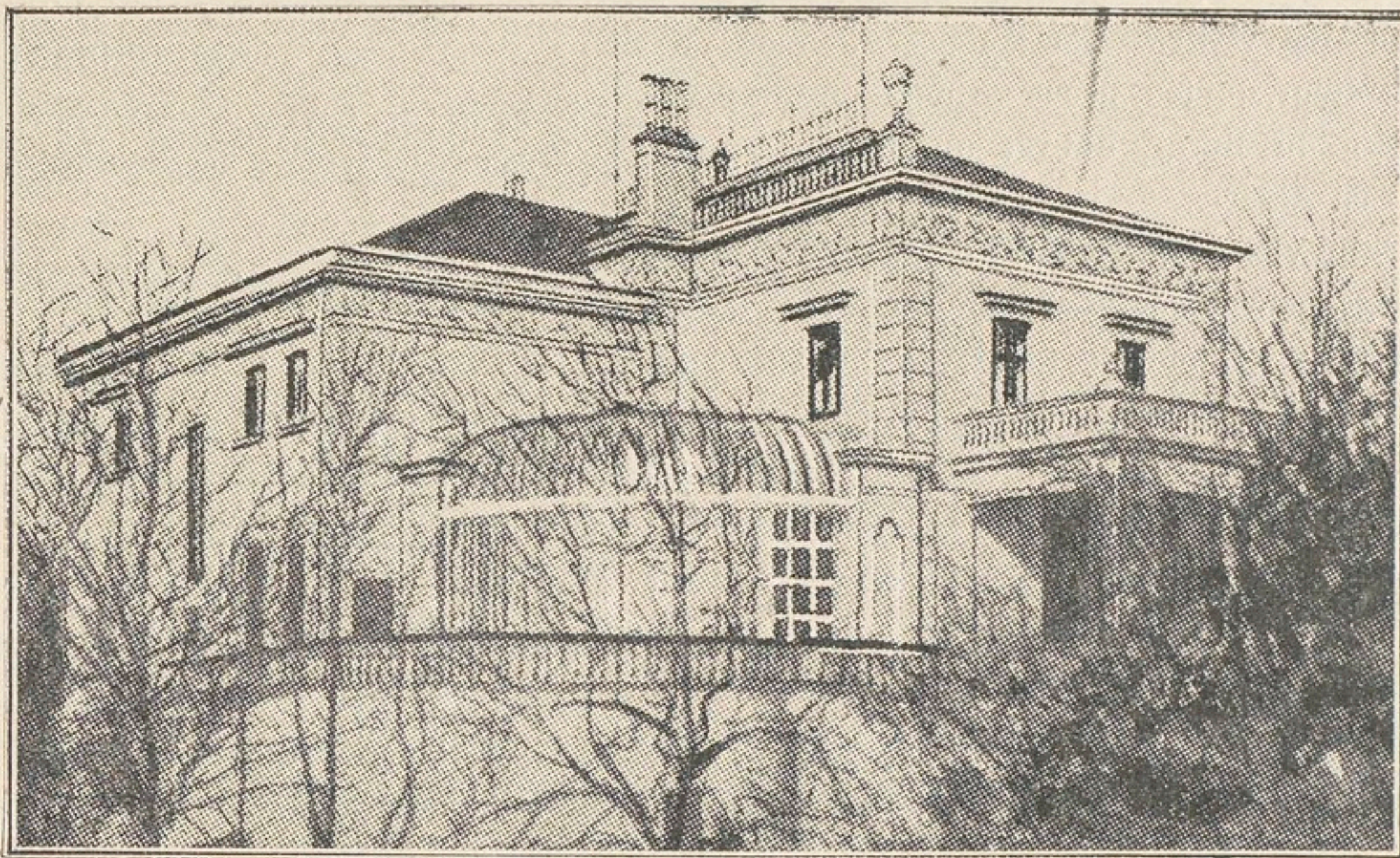
Ce tableau représente un de ces sites si nombreux dans notre belle Ariège, « Bord de l'Hers-Crépuscule. »

Cette toile est incontestablement une des plus

## MARIAGE PRINCIER



Prince Ernst-Auguste, duc de Brunswick et Lunebourg et princesse Victoria-Louise.



Future résidence des nouveaux époux à Rathenow (Brandebourg).

belles œuvres de notre habile artiste, qui dans sa simplicité est doué d'un talent réel, que nous voudrions voir plus souvent en évidence.

La critique ne peut être que favorable à cette belle toile exposée à la vitrine de M. Marty, à Pamiers, rue de la République.

Les teintes sont très naturelles, le ciel magnifiquement rendu ; le second plan est surtout remarquable avec ses solis chauds, mélangés d'une mélancolie toute naturelle, après une journée tout ensoleillée.

L'eau si limpide de l'Hers reflète cette image et notre cher artiste a su adroitement rendre cette difficulté de donner une vraie clarté dans un paysage que le soleil va abandonner dans quelques instants.

Tous nos éloges au maître Sanahuja et félicitations bien sincères.

**Concours agricole.** — Le concours cantonal agricole de culture, d'entretien du fumier, de jardins d'école, d'enseignement agricole et d'enseignement ménager agricole organisé par la Société d'Agriculture de l'Ariège et le comice agricole de Foix, aura lieu cette année, dans le canton des Cabannes.

La visite des cultures, entretien des fumiers et

jardins d'école sera faite du 25 au 30 juin prochain.

A l'occasion de la distribution des récompenses qui aura lieu aux Cabannes le dimanche 28 septembre il sera organisé une exposition de produits agricoles et des essais de machines du travail du sol.

Les prix accordés pour ces divers concours consisteront en médailles commémoratives en bronze, en instruments et outils agricoles, collections et livres d'agriculture pouvant servir à la propagation du progrès agricole dans la région.

Toutes les demandes d'admission devront être adressées, avant le 1<sup>er</sup> juin, à M. Ferriès, trésorier de la Société, à Foix, rue des Chapeliers.

**Excursion des Ariégeois d'Alger à Palestro.** — Nous extrayons avec plaisir de l'*Echo d'Alger* du 19 mai le bel article suivant qui intéressera sûrement les nombreux parents et amis de nos chers compatriotes groupés sous l'égide de la très prospère Société amicale des Ariégeois d'Alger :

Les originaires de l'Ariège avaient choisi, hier, comme but de leur fête-promenade de printemps, une excursion dans les gorges prestigieuses de Palestro, et le verdoyant village du même nom.

Au départ d'Alger, à 6 h. 15 du matin, une

soixantaine d'excursionnistes prenaient placé dans les deux wagons réservés retenus par la Société, mais, en cours de route, à chaque station, de nouveaux arrivants venaient se joindre au gros de la troupe et en augmenter considérablement le nombre.

A Beni-Amran, la caravane quitta le train pour traverser les gorges dans des voitures mises gracieusement à la disposition des visiteurs par la municipalité et M. Fink, propriétaire, et dans un magnifique camion automobile aménagé en autocar par l'ami Mascleaux, un ancien Algérois devenu important colon et adjoint spécial de Beni-Amran.

Nous ne ferons pas la description des gorges, particulièrement belles à cette époque de l'année où le printemps et l'été luttent pour mêler les dernières fleurs champêtres aux épis bientôt mûrs. Tout le monde fut émerveillé.

L'arrivée à Palestro fut des plus gaies. Les habitants s'étaient mis en frais pour recevoir leurs hôtes et de joyeux drapeaux ornant les façades et claquant au vent souhaitaient la bienvenue aux montagnards ariégeois venus dans les montagnes kabyles chercher l'illusion du pays natal.

C'est au siège de la commune mixte que furent reçus les visiteurs par Mme et M. Bugeja, administrateur, qui leur firent les honneurs du splendide jardin du Bordj, qui est un des plus beaux qui soit en Algérie.

Cette visite était particulièrement agréable aux Ariégeois, car le créateur de cet Eden n'est autre que M. Piquemal, de Blida, un de leurs compatriotes et sociétaires.

Un apéritif réunit ensuite les Ariégeois et quelques notabilités locales au Café de la Paix tenu par M. Laguerre, un autre Ariégeois. Pendant ce temps, la musique municipale exécute les meilleurs morceaux de son répertoire.

Puis on se rendit à l'Hôtel de France où le Vatel du lieu, M. Collin, a trouvé moyen de servir très convenablement un banquet à 107 convives affamés, alors qu'il n'en attendait que 60.

Au champagne, l'aimable maire de Palestro, M. Martel, remercia les Ariégeois d'avoir bien voulu choisir sa commune comme lieu d'excursion et manifesta tout le plaisir qu'il éprouvait de recevoir une si nombreuse et si aimable Société.

M. Alaux, président de l'Ariégeoise, remercie à son tour le Maire, la municipalité et l'administrateur du cordial accueil fait aux Ariégeois. Il a un mot aimable pour les dames et les demoiselles, fort nombreuses, qui ajoutent la grâce de leurs charmes à l'éclat de cette fête familiale, complimente les Ariégeois qui ont obtenu des récompenses ou de l'avancement et particulièrement M. Eugène Maury du Gouvernement général, et Mlle Dougnac. Puis pensant aux Ariégeois qui, par les armes, au Maroc assurent la puissance de la France, il leur envoie le fraternel salut de tous leurs compatriotes présents autour de lui.

M. Alaux donne lecture d'une lettre de M. Perrier, un Ariégeois, secrétaire général du gouvernement général, par laquelle cet éminent fonctionnaire exprime à la Société l'Ariégeoise tous les regrets qu'il éprouve de ne pouvoir être avec eux pour célébrer leur commune affection envers la petite patrie pyrénéenne.

Mais la sémillante jeunesse ne tient plus en place. C'est à peine si on a le temps d'écouter avec plaisir Mlle Maury dire deux jolis monologues

## Compagnie du Canal de Suez



M. JONNART

élu président de la Compagnie du Canal de Suez, en remplacement du prince d'Arenberg, qui abandonna les fonctions de président.

et chanter un vieil air en patois, que déjà on court à la danse, sous le nouveau marché, terminé seulement de la veille.

La population de Palestro était représentée au banquet par Mme et M. Bugeja, administrateur, MM. Martel, maire, Bonnet, adjoint, Gabiès, Stackler et Beker, conseillers municipaux; Livergne, secrétaire de la mairie, et Mascleaux, adjoint spécial de Beni-Amman.

Remarqué en outre : MM. Alaux, président; Eugène Maury, président d'honneur; Coste, vice-président; Fanjeaux, secrétaire général; Sourrouille, trésorier; Mme Allemand; Piquemal et Mme; Bonneil et sa famille; Chausson et sa famille; Daméron et sa famille; Mlle Dougnac; Faur et sa famille; Festes; Falguières; Gabrielle, Antoine Farges et leur famille, de Ménerville; Garaux; Joulin; Joffres; Lassalle; Laugier; Lagrange; Loubet; Lafont; Félix Maure et sa famille; Mme et Mlle Maury; Adrien Maury et sa famille; Maître; Mme Charabille et sa famille; Pierre et René Miquel; Portet et Mme; Poujol et Mme; Péguilhan; Roubichou; Sabatier et Mlle; Sicre et sa famille; le lieutenant Soucare; Mme Lanquet et sa famille; Taudron; Vivès et Mme.

**Le congrès du petit commerce.** — Le 14 mai a eu lieu à Lavelanet le premier congrès départemental des petits commerçants. Les dix associations ariégeoises formées depuis trois mois à peine avaient envoyé à Lavelanet des représentants et les délégués, au nombre de 59, se sont réunis dans la salle du Réveil Abellan.

A la place de M. Georges Berry, député, retenu à Paris, M. Lucien Courbes, présidait, assisté de MM. Laffont et Arasse, de Lavelanet, et M. Large, président du Syndicat des négociants de chaussures de Toulouse.

La séance fut en grande partie consacrée à la

discussion des mesures législatives nécessaires pour enrayer l'accaparement et protéger le petit commerce ainsi qu'à l'organisation du petit crédit au petit et moyen commerce par le soin des Fédérations départementales.

La création de la Fédération de l'Ariège fut décidée, avec siège social à Foix. Un bureau provisoire de onze membres fut composé : président, M. Laffont, de Lavelanet; secrétaire général : M. Arasse, de Lavelanet; trésorier général, M. Fra, de Foix; vice-présidents, M. Rouch, de Saint-Girons; M. Méric, de Mirepoix; M. Turbé, de Pamiers; M. Cahuc, de Chalabre; M. Gabarre, de Tarascon; M. Fages, de Larroque; secrétaire adjoint, M. Gardel, de Varilhes; trésorier adjoint, M. Dunac, de Bélesta.

Le président de la section de Lavelanet lut un très intéressant rapport sur la création des timbres-primés commerciaux. M. Arasse développa le projet du crédit au petit commerce.

Le président de la section de Foix insiste très vivement sur la nécessité d'aboutir au prochain congrès de Nevers, à l'union complète de tous les commerçants, afin que les deux millions de détaillants français puissent efficacement opposer la force de leur nombre à celle des millions en numéraire possédés par les grosses maisons à succursales.

Le Congrès se termine à sept heures du soir, et la parfaite unanimité des délégués dans toutes les décisions prises y fut remarquable.

Le soir, à neuf heures, devant une salle comble, le brillant conférencier Lucien Courbe développa avec son merveilleux talent oratoire, la nécessité pour les commerçants et les petits détaillants de lutter contre les accapareurs et les grosses maisons. La foule lui fit une ovation enthousiaste.

**Accident mortel.** — Un propriétaire du hameau d'Eycherboul, commune de Massat, M. Pierre Massat, âgé de 78 ans, vient de trouver la mort dans les circonstances que voici :

Jeudi dernier, il s'était rendu, pour y « travailler » des pommes de terre, dans un champ qu'il possède au sommet d'un rocher dominant le chemin de Massat. A la suite d'un faux mouvement ou peut-être pris d'un étourdissement, Massat a glissé, et reulant sur le flanc du rocher, est venu s'abattre sur le chemin où il est resté sans mouvement.

Dans sa chute, le malheureux s'était brisé la colonne vertébrale, et la mort avait été instantanée.

Cet horrible accident a causé une vive émotion dans le hameau, où le défunt, qui vivait seul, jouissait de l'estime de tout le monde.

La gendarmerie s'est transportée sur les lieux et a procédé à une enquête.

**Noyé.** — Mercredi 21 mai, vers trois heures de l'après-midi, le nommé Pierre Fournié, dit la « Ressource », cultivateur, âgé d'une cinquantaine d'années, demeurant à Amplaing, revenait de la foire de Tarascon en compagnie de sa femme.

Arrivé à un endroit appelé le Pont-de-Fil-de-Fer, sous le coup très probablement d'un accès de fièvre chaude, il se précipita dans l'Ariège. Les spectateurs de cette scène furent impuissants à lui porter secours, car les eaux très grosses en ce moment l'emportèrent très vite.

Malgré les recherches de la gendarmerie, le cadavre n'a pu encore être retrouvé.

# Marche des Trains de Voyageurs à partir du 15 Octobre 1912

## Ligne de Toulouse-Matabiau à Ax-les-Thermes.

DÉPARTS							
TOULOUSE-MAT...	4 55	9 10	9 38	13 40	17 20		
Halte de Ste-Agne...	5 5	»	»	9 47	13 49	17 29	
Portet-St-Simon...	5 15	»	»	9 57	13 59	17 39	
Halte de Pinsaguel...	5 19	»	»	10 1	14 3	17 43	
Pins-Justaret...	5 26	»	»	10 8	14 10	17 50	
Venerque-le-Vernet...	5 34	»	»	10 16	14 18	17 59	
Miremont...	5 41	»	»	10 23	14 25	18 6	
Auterive...	5 51	9 47	10 33	14 36	18 18		
Cintegabelle...	6 3	»	»	10 42	14 45	18 28	
Saverdun...	6 13	10 2	11 2	14 58	18 41		
Vernet-d'Ariège...	6 23	»	»	11 12	15 8	18 52	
Pamiers...	6 45	10 26	11 35	15 27	19 13		
Halte de Verniolle...	6 52	»	»	11 42	15 34	19 20	
Varilhes...	7 1	10 37	11 51	15 42	19 37		
H. de St-Jean-de-V...	7 8	»	»	11 58	15 49	19 44	
Foix... Arrivée...	7 15	10 46	12 5	15 56	19 52		
Foix... Départ...	7 30	10 56	12 15	16 6	20 2		
St-Paul-St-Antoine...	7 41	»	»	12 26	16 17	20 14	
Mercus...	7 50	»	»	12 34	16 25	20 23	
Tarascon...	8 1	11 21	12 40	16 37	20 36		
Ussat-les-Bains...	8 9	11 28	—	16 44	20 44		
Les Cabannes...	8 20	11 39	—	16 55	20 56		
Luzenac-Garanou...	8 39	11 49	—	17 6	21 7		
Halte de Castelet...	8 49	»	»	17 15	21 16		
AX-L-THERMES Arr.	8 55	12	»	17 21	21 22		

DÉPARTS							
AX-LES-THERMES	—	8 23	12 20	17 22	—		
Halte de Castelet...	—	8 29	12 27	17 29	—		
Luzenac-Garanou...	—	8 40	12 36	17 38	—		
Les Cabannes...	—	8 51	12 47	17 49	—		
Ussat-les-Bains...	—	9 4	12 59	18	—		
Tarascon...	5 16	9 16	13 9	18 9	—		
Mercus...	5 24	9 24	13 17	18 17	—		
St-Paul-St-Antoine...	5 33	9 33	13 26	18 26	—		
Foix... Arrivée...	5 44	9 44	13 37	18 37	—		
Foix... Départ...	5 57	9 55	13 46	18 45	19 22		
H. de St-Jean-de-V...	6 5	10 3	13 54	»	»	19 30	
Varilhes...	6 12	10 11	14 2	18 56	19 40		
Halte de Verniolle...	6 21	10 19	14 11	»	»	19 49	
Pamiers...	6 37	10 38	14 28	19 11	20 10		
Vernet-d'Ariège...	6 49	10 48	14 40	»	»	20 24	
Saverdun...	7 2	10 59	14 56	19 28	20 38		
Cintegabelle...	7 15	11 10	15 9	19 40	20 50		
Auterive...	7 29	11 21	15 23	18 19	19 48	21 7	
Miremont...	7 38	11 29	15 32	18 29	»	»	21 16
Venerque-le-Vernet...	7 46	11 36	15 41	18 38	»	»	21 24
Pins-Justaret...	7 55	11 44	15 50	18 53	»	»	21 33
Halte de Pinsaguel...	8 3	11 51	15 58	19 1	»	»	21 41
Portet-St-Simon...	8 9	11 56	16 5	19 7	»	»	21 46
Halte de Ste-Agne...	8 21	»	16 18	19 22	»	»	21 58
TOUL MAT... Arr.	8 32	12 13	16 28	19 35	20 21	22 8	

## Ligne de Saint-Girons à Foix.

DÉPARTS					
SAINT-GIRONS...	5 45	9 17	17 42		
Lescure...	6	»	9 32	17 57	
Rimont...	6 8	9 40	18 5		
Castelnau-Durban...	6 19	9 51	18 17		
Halte de Ségalas...	6 26	9 58	18 24		
La Bastide-de-Sérou...	6 39	10 11	18 35		
Halte de Cadarcet...	6 49	10 21	18 45		
Baulou...	6 56	10 28	18 52		
FOIX... Arr.	7 10	10 42	19 5		

DÉPARTS							
FOIX	7 40	14 50	16 3	20 10			
Baulou	7 53	15 4	16 16	20 24			
Halte de Cadarcet...	7 59	15 11	16 22	20 31			
La Bastide-de-Sérou...	8 12	15 27	16 35	20 48			
Halte de Ségalas...	8 20	15 35	16 43	20 56			
Castelnau-Durban...	8 27	15 46	16 51	21 5			
Rimont...	8 36	16	17	21 16			
Lescure...	8 43	16 11	17 7	21 24			
St-GIRONS... Arr.	8 56	16 25	17 20	21 38			

## Ligne de Boussens à Saint-Girons.

DÉPARTS							
BOUSSENS...	8 4	11 10	16 31	20 15			
Mazères-sur-le-Salat	8 15	11 21	16 42	20 26			
Salies-du-Salat...	8 24	11 29	16 49	20 33			
His-Mane-Touille...	8 31	11 36	16 56	20 40			
Halte de Castagnède...	8 37	11 42	17 2	20 46			
Prat-et-Bonrepaux...	8 46	11 51	17 11	20 55			
Halte de Caumont...	8 55	11 59	17 19	21 3			
Halte de St-Lizier...	9 4	12 8	17 28	21 12			
St-GIRONS... Arr.	9 8	12 12	17 32	21 16			

DÉPARTS							
SAINT-GIRONS...	5 41	9 9	14 22	16 42	17 50		
Halte de St-Lizier...	5 16	9 14	14 27	16 47	17 57		
Halte de Caumont...	5 25	9 23	14 36	16 56	18 11		
Prat-et-Bonrepaux...	5 33	9 31	14 44	17 13	18 24		
Halte de Castagnède...	5 42	9 40	14 53	17 22	18 37		
His-Mane-Touille...	5 48	9 46	14 59	17 30	18 46		
Salies-du-Salat...	5 56	9 54	15 8	17 38	18 56		
Mazères-sur-le-Salat...	6 3	10 1	15 17	17 47	19 7		
BOUSSENS... Arr.	6 12	10 10	15 27	17 58	19 22		

## Ligne de Bram à Lavelanet.

DÉPARTS							
BRAM...	7 42	8 2	14 37	16 28	18 48		
Montréal...	7 52	8 19	14 44	16 37	18 59		
Cailhau...	8 11	8 27	14 53	16 45	19 8		
Belvèze...	8 22	8 35	15 2	16 53	19 28		
Bellegarde...	8 31	8 44	15 14	17 2	19 43		
H. de Lignairolles...	8 39	8 52	15 25	17 10	19 55		
Moulin-Neuf...	8 45	9 7	15 38	17 15	20 27		
Lagarde...	9 15	15 46	—	20 35	—		
Camon...	9 23	15 54	—	20 43	—		
Chalabre...	9 35	16 4	—	20 55	—		
Rivel-Montbel...	9 42	16 11	—	21 2	—		
Sainte-Colombe...	9 50	16 22	—	21 10	—		
Le Peyrat...	10	»	16 32	—	21 20		
Laroque-d'Olmes...	10 7	16 41	—	21 29	—		
LAVELANET Arr.	10 13	16 47	—	21 35	—		

DÉPARTS							
LAVELANET...	5 27	—	6 15	10 50	15 49		
Laroque-d'Olmes...	5 34	—	6 35	10 57	15 56		
Le Peyrat...	5 43	—	7 1	11 4	16 4		
Sainte-Colombe...	5 49	—	7 19	11 13	16 19		
Rivel-Montbel...	5 56	—	7 37	11 20	16 26		
Chalabre...	6 5	—	8 2	11 31	16 35		
Camon...	6 14	—	8 23	11 42	16 45		
Lagarde...	6 20	—	8 41	11 52	16 53		
Moulin-Neuf...	6 29	7 37	9 32	12 11	16 39	17 16	
H. de Lignairolles...	6 36	7 44	»	12 18	16 47	17 23	
Bellegarde...	6 44	7 52	10	12 27	17 4	17 33	
Belvèze...	6 54	8 2	10 26	12 39	17 20	17 45	
Cailhau...	7 1	8 8	10 41	12 45	17 28	17 53	
Montréal...	7 9	8 16	11 3	12 53	17 37	18 2	
BRAM... Arr.	7 17	8 24	11 17	13 2	17 48	18 12	

## Ligne de Moulin-Neuf à Pamiers.

DÉPARTS							
MOULIN-NEUF...	5 21	8 53	9 10	17 25	20 23		
Mirepoix...	5 34	9 2	9 22	17 43	20 38		
Halte de Coutens...	5 41	—	9 29	17 51	20 46		
Rieucros...	5 48	—	9 36	18 2	20 54		
Les Pujols...	5 55	—	9 43	18 11	21 2		
Halte de St-Amadou...	6	—	9 48	18 17	21 7		
Carlaret (Le)...	6 6	—	9 54	18 24	21 15		
PAMIERS... Arr.	6 15	—	10 3	18 35	21 26		

DÉPARTS							
PAMIERS...	6 42	11 6	—	15 48	19 30		
Carlaret (Le)...	6 52	11 17	—	16	»	19 40	
Halte de St-Amadou...	6 58	11 24	—	16 7	»	19 46	
Les Pujols-Ariège...	7 3	11 29	—	16 13	»	19 51	
Rieucros...	7 10	11 36	—	16 25	»	19 58	
Halte de Coutens...	7 17	11 43	—	16 33	»	20 5	
Mirepoix...	7 26	11 54	16 25	16 47	20 14		
MOULIN-NEUF Arr.	7 34	12	2	16 35	16 57	20 22	

## Tramways électriques de l'Ariège. — Ligne de Saint-Girons à Castillon.

Saint-Girons. Dép.	5 25	9 40	13 40	17 50		
Lambèze-Monté...	5 30	9 45	13 45	17 56		
Lambèze...	5 35	9 53	13 50	18 3		
Auber...	5 39	9 58	13 54	18 8		
Moulis...	5 44	10 3	13 59	18 14		
Luzenac...	5 52	10 11	14 7	18 21		
Engomer...	6	»	10 24	14 15	18 34	
Alas...	6 4	10 29	14 19	18 39		
Arrout-Cescau...	6 8	10 33	14 23	18 43		
Audressein...	6 13	10 38	14 28	18 48		
Castillon. Arrivée.	6 15	10 40	14 30	18 50		

Castillon. Départ.	7 35	10 50	15 20	19	»	
Audressein...	7 38	10 53	15 23	19 3		
Arrout-Cescau...	7 44	10 57	15 27	19 7		
Alas...	7 49	11 1	15 32	19 11		
Engomer...	7 57	11 5	15 37	19 15		
Luzenac...	8 10	11 13	15 49	19 23		
Moulis...	8 17	11 20	15 55	19 30		
Auber...	8 21	11 25	16	»	19 35	
Lambèze...	8 26	11 30	16 5	»	19 40	
Lambèze-Monté...	8 33	11 35	16 10	»	19 45	
Saint-Girons. Arr.	8 40	11 40	16 15	»	19 50	

## Marche des trains de voyageurs de la ligne de Tarascon à Auzat à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1912

	Dép.	Dép.	Dép.	Dép.		
Tarascon-sur-Ariège...	8 45	13 45	17 3	20 50		
Saint-Roch (halte)...	8 48	13 48	17 3	20 53		
Sabart (halte)...	8 27	13 27	17 13	21 2		
Niaux (halte)...	8 40	13 40	17 25	21 15		
Capoulet...	8 49	13 49	17 34	21 24		
Junac (halte)...	8 53	13 54	17 38	21 28		
Laramade...	9	»	14	»	17 45	21 35
Cancenès (arrêt facultatif)...	9 12	14 12	17 57	21 47		
Cabre (halte)...	9 22	14 22	18 7	21 57		
Videssos...	9 28	14 28	18 13	22 3		
Pont de Videssos (halte)...	9 30	14 30	18 15	22 5		
Auzat... Arrivée.	9 35	14 35	18 20	22 10		

DEPOT LEGAL  
Ariège  
N° 117  
1879



## Géographie illustrée

DU DEPARTEMENT

A L'USAGE DES ÉCOLES

PAR

**H. LABRO**

Professeur de Géographie au Lycée Ingres.

de Montauban

Officier de l'Instruction Publique

OUVRAGE COURONNÉ PAR LA

SOCIÉTÉ ARIÉGOISE DES SCIENCES, LETTRES & ARTS

PRÉFACE DE M. FONCIN

2<sup>e</sup> ÉDITION

Prix : 90 centimes

Nous prévenons nos lecteurs que la 2<sup>e</sup> édition de cet ouvrage vient de paraître et que nous pouvons satisfaire à toutes les demandes d'achat.

Scierie Mécanique

**D. LESTEL**

FOIX

BOIS DE CONSTRUCTION  
Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

**La Photographie Nicollier**

PAMIERES AVENUE DE LA GARE

Exécute les Portraits en tous genres et dimensions avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.

+ Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin. +

REPRÉSENTATION COMMERCIALE

**Cyprien TOULZA**

CASTILLON-EN-COUSERANS (Ariège)

VINS SUPÉRIEURS

PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ  
Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,  
Dépôt de Bières et Limonades de Marque  
PRIX SPÉCIAUX A NOS ABONNÉS

**L'ANÉMIE** est sûrement guérie par le VIN et les CA-  
CHETS du Docteur SKRIP.

Envoi franco en gare contre mandat de 5 fr. 60 adressé à la

**PHARMACIE MODERNE**  
PAMIERES

+ A toutes les personnes soucieuses d'être servies en produits de choix, +  
aux prix les plus avantageux, +  
**la Maison NIQUET Frères**

A SALON DE PROVENCE  
offre ses **HUILES, SAVONS et CAFÉS.**  
Ecrivez de suite pour le tarif spécial.  
**AGENTS ACTIFS DEMANDÉS**  
Conditions exceptionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

**Surprises et Mystères de l'Amour et du Mariage**, par M. Joseph PAILLOLE, publiciste, comédie dramatique.  
Inédite : 0 fr. 65.

**Bonheur envolé**, par le même.  
Prix : 0 fr. 25.  
Les deux réunis : 0 fr. 75  
M. J. PAILLOLE, éditeur, à BRIENNON (Loire).

**CRÉDIT LYONNAIS**

**AGENCE DE FOIX**

Rue Théophile-Delcassé

Location de Compartiments de Coffres-Ports  
AU MOIS OU A L'ANNÉE

**PAIEMENT ET DELIVRANCE DE LETTRES DE CREDIT**

ESCOMPTE & RECOUVREMENTS

ORDRES DE BOURSE

**BOIS DE CONSTRUCTION**  
SAPIN, CHÊNE, ETC.

Usines de la Forge et de la Ville

**J.-B. ROUZAUD**

BÉLESTA

Librairie — Papeterie — Imprimerie

**F. DAUPHIN**

9, rue Delcassé — Annexe rue du Pont

**FOIX**

LIBRAIRIE GÉNÉRALE — ARTICLES DE BUREAU  
PAPETERIE CLASSIQUE

FOURNITURES POUR LE DESSIN  
POCHETTES DE COMPAS

Copies de Lettres — Presses à Copier  
REGISTRES DE TOUTS FORMATS

MACHINES A ÉCRIRE ET FOURNITURES  
Encres de toutes Marques

PAROISSIENS — MISSELS — MAROQUINERIE  
ARTICLES POUR CADEAUX

Stylographes et porte-plumes réservoirs  
APPAREILS ET FOURNITURES

PHOTOGRAPHIQUES  
CARTES POSTALES — PANORAMAS

ALBUMS — VUES DU PAYS  
Correspondance des Messageries de Journaux  
Hachette et de la Région

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES  
Abonnements gratuits à tous les Journaux

Au Trésor du Ménage

FOIX

**A. ROUSSET**

VINS EN GROS  
HUILES & SAVONS

DEFIE TOUTE CONCURRENCE

**Le Retour d'âge**

passé sans inconvénient si on fait usage du **Mélange Ferrand's** (Extrait de Virginie) combiné avec le **Thé Ferrand's** (Tisane de Virginie).  
Ce traitement ne constipe pas et ne contient pas d'alcool ni de principes irritants. Il active la circulation du sang et le purifie.  
Envoi franco contre mandat de 4 fr. 50 adressé à la PHARMACIE MODERNE, PAMIERES.

Spécialité de Lainages des Pyrénées

**Maison ARASSE**

Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES

Soieries, Dentelles Espagnoles  
Corsets des meilleures marques  
Lingerie, Flanelles, etc.

MAISON PRINCIPALE A LAVELANET

**LE BAIN VARECH**

Direction et Administration :

67-69 — rue Saint-Jean — 67-69

CAEN

Téléphone 4-40

**La Mer chez soi**

L'efficacité des bains de mer et de varech, pour les enfants, ont attiré l'attention du monde savant sur la possibilité, surtout pour les nouveaux-nés, d'avoir la mer chez soi.

Cela était tentant; aussi, une pléiade de botanistes et de chimistes se sont-ils associés en un commun effort pour résoudre ce problème; le résultat de leurs efforts est, il fallait s'y attendre, des plus merveilleux: ils sont arrivés à dessécher, par de nouveaux procédés, les espèces de varech les plus riches en iode; aucun des sels contenus dans le varech n'est évaporé, et il suffit de plonger le "Bain Varech" dans l'eau bouillante pour que tous les principes se développent et que l'odeur marine se dégage, donnant l'illusion d'avoir la mer chez soi. Les émanations d'iode et d'iodure de sodium, combinées aux chlorures et monosulfures de sodium et de potassium que contient le varech, en font le seul bain fortifiant indispensable à tous les nouveaux-nés.

Nous avons à ce jour plus de 800 pharmaciens en France qui vendent notre Bain Varech, mais pour vous éviter des démarches, la direction du Bain Varech se met à votre entière disposition pour vous envoyer franco, par postal domicile, une boîte de dix Bains Varech (ce qui représente 20 bains pour un enfant) pour la somme de 11 francs.

Au cas où vous n'auriez pas de baignoire, nous avons traité un très gros marché avec une des premières fabriques de baignoires, ce qui fait que nous pouvons vous livrer franco, à domicile, une jolie baignoire d'enfant, en zinc premier choix, pour la somme de 10 francs.

Adressez un mandat de 11 francs sans la baignoire ou 21 francs avec la baignoire au directeur du Bain Varech, 67-69, rue Saint-Jean, Caen.

L'Ariège Pittoresque décline toute responsabilité au sujet des annonces financières et autres.